

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 105 161 réd (039) 3 10 88, 161 adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313 - Lausanne: Saint Pierre 1 161 (021) 27 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 161 (022) 32 42 40 CCP 12 7715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 3,50, 3 mois Fr. 10.- à 6 mois Fr. 20.- 1 an Fr. 40.- LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

## Trois importants problèmes d'actualité

Nous publions aujourd'hui la fin du discours que H.-P. Tschudi a prononcé à Genève, dimanche passé, à l'occasion du centenaire du premier congrès de la Première Internationale.

### L'aménagement du territoire

Au tout premier rang de nos tâches futures, je place l'aménagement du territoire et le droit foncier. Il est évident que l'on ne peut plus laisser libre cours à l'évolution, si l'on ne veut pas que les conditions de vie de la génération à venir soient irréversiblement compromises. Il y a déjà eu des pertes et des détériorations, si bien que toute nouvelle hésitation dans ce domaine paraît impardonnable. Avec leur initiative sur la spéculation foncière, l'Union syndicale suisse et le Parti socialiste ont présenté un projet concret en vue de résoudre ce problème fondamental. Que ce soit ce texte ou un autre qui soit inséré dans la constitution, cela compte peu; la tâche est bien trop importante pour la faire dépendre de questions de prestige ou de considérations de partis. Ce qui importe c'est de créer des bases juridiques pour l'aménagement local, régional et national du territoire. Sans compétence législative de la Confédération et sans sa coopération financière, on ne saurait aboutir à une planification d'envergure et qui sauvegarde les intérêts généraux du pays. Un droit foncier moderne et ayant surtout égard aux besoins de notre agriculture implique des restrictions dans l'utilisation arbitraire de la propriété du sol. Bien que, d'après les principes de notre Etat fondé sur le droit, le propriétaire puisse demander une indemnité en cas d'expropriation ou de limitation de son pouvoir actuel d'utilisation, des résistances tenaces se font jour. Les syndicats peuvent s'acquiescer à la reconnaissance des générations futures en ne relâchant pas leurs efforts en faveur de l'aménagement du territoire tant qu'il n'aura pas été mené à bien. Il n'y a guère de tâche plus noble que de s'employer pour le maintien de nos beautés naturelles, pour la sauvegarde du visage historique de nos villes et villages, pour obtenir des installations de communications rationnelles et pour conserver une eau propre et un bon air.

### Politique de l'instruction, effort de recherche

Comme autre tâche capitale, je voudrais citer la politique de l'instruction. Ici l'intérêt de la jeunesse est évident, comme est évidente, par conséquent, l'importance de cette politique pour l'avenir. Pour les communes, les cantons et la Confédération, la tâche est aussi vaste que bénéfique. En principe, il s'agit d'une part de créer et de développer des établissements d'éducation pour tous les degrés, d'autre part de veiller à ce que les jeunes puissent profiter des possibilités de s'instruire, quelle que soit la situation financière de leurs familles. Les programmes scolaires doivent correspondre aux données les plus récentes de la pédagogie et tenir compte aussi des exigences de la science, de la technique et de l'économie moderne, sans que les principes d'éducation éprouvés soient jetés par-dessus bord. Nous devons à la jeune génération de lui donner le départ dans la vie avec des chances de succès. Cela suppose une formation solide et conforme aux exigences actuelles. Elle doit se compléter par la formation des adultes sous de nombreuses formes. L'évolution est si ra-

pide que personne ne peut, avec le bagage acquis à l'école, travailler sa vie durant avec succès et de manière satisfaisante, que ce soit dans l'économie, la société ou l'Etat. Une importance particulière doit être accordée à l'encouragement de la science. L'économie suisse ne peut soutenir la concurrence actuelle sur les marchés mondiaux qu'en offrant des produits d'avant-garde, qui doivent correspondre à l'état le plus récent de la science et de la technique.

### Vers la 7<sup>e</sup> révision de l'AVS et de l'AI

Pour les travailleurs, les problèmes de l'assurance sociale sont d'un intérêt immédiat, car leurs conditions de revenus ne leur permettent pas de se prémunir suffisamment eux-mêmes contre les accidents, la maladie, la vieillesse ou l'invalidité. La loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance vieillesse, survivants et invalidité, entrée en vigueur au début de cette année, est d'une très grande importance de principe, parce qu'elle permet de garantir à tous les vieillards du pays un modeste minimum vital de 3000 fr. pour les personnes seules et 4800 fr. pour les couples. Quelques cantons versent aux bénéficiaires de rentes dans le besoin des prestations spéciales au-delà des taux retenus par la Confédération, ce qui doit être relevé avec reconnaissance. Aujourd'hui nous sommes arrivés à un minimum vital qui, encore que modeste, est au moins garanti.

Cette constatation réjouissante ne doit point nous engager à nous croiser les bras. Le renchérissement dont nous avons eu à souffrir ces derniers temps pèse particulièrement sur les petits revenus des bénéficiaires de rentes. Il me sera permis de signaler à ce propos que la lutte contre l'inflation peut être tenue pour la politique sociale la plus efficace. Ce sont les rentiers de l'AVS et de l'assurance invalidité, soit la couche la plus pauvre de la population, qui sont le plus touchés par la diminution du pouvoir d'achat du franc. L'amélioration des prestations sociales serait sans cesse réduite à néant par une dépréciation de la monnaie.

Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'augmenter toutes les rentes de vieillesse et d'invalidité actuelles et futures de 10% au 1<sup>er</sup> janvier 1967. Un nouveau problème se pose à propos des prestations complémentaires. Il s'agit d'empêcher que ce supplément ajouté aux rentes pour le renchérissement ne soit imputé sur les prestations complémentaires, sinon les rentiers dans le besoin se retrouveraient les mains vides. Il n'y a pas de doute que les Chambres fédérales traiteront le projet lors de leur prochaine session d'automne, de sorte que la loi pourra être mise en vigueur, une fois le délai d'opposition expiré, pour la nouvelle année.

En opérant rapidement cette compensation du renchérissement, nous gagnons le temps nécessaire pour faire examiner par une commission d'experts certains problèmes de révision à long terme et d'une importance fondamentale de l'AVS.

Les travaux préparatoires à une révision générale de l'assurance invalidité sont déjà fort avancés. Les nombreux projets de révisions seront soumis prochainement aux cantons et aux organisations intéressées pour avis. Après mise au net des résultats de cette consultation, un message sera adressé aux Chambres fédérales en vue d'une ample révision de l'assurance invalidité.

### Trouver les moyens financiers

Un exposé qui ne traiterait que des mesures indispensables ou souhaitables pour assurer l'avenir serait unilatéral et de nature à éveiller des illusions. L'aménagement du territoire, le développement de l'infrastructure, l'amélioration de l'instruction et de la recherche, le renforcement de la sécurité sociale, etc. ne peuvent se réaliser sans que l'on y consacre de gros moyens financiers. Tous ces projets sont très coûteux. La Confédération, les cantons et les communes se trouvent maintenant déjà dans une impasse en raison de leurs nombreuses obligations financières. Dans cette situation, l'appel à un réexamen des dépenses publiques est compréhensible et fondé. Que les moyens financiers fournis par les contribuables soient parcimonieusement, c'est là pour toutes les autorités un devoir qui va de soi. Pourtant, personne n'a encore découvert le secret qui permettrait de réduire les dépenses publiques tout en construisant des installations pour la protection des eaux, en bâtissant des hôpitaux et en intensifiant la recherche. Les syndicats auront donc à user de leur influence pour que des moyens suffisants soient mis à disposition pour accomplir les tâches communautaires indispensables et pour préparer l'avenir. Ce serait non seulement une mauvaise politique, mais ce serait même une mauvaise gestion financière que de gêner, par une restriction trop forte des dépenses publiques, notre développement économique et culturel et de mettre ainsi en péril l'avenir du pays. Les syndicats luttent pour que les charges financières soient réparties entre les diverses couches de la population au plus près des possibilités de chacun, soit d'après des critères sociaux. Nous ne saurions pourtant passer sous silence que l'adage assez populaire chez nous «c'est aux autres de payer» n'a rien à voir avec la justice du système fiscal. Un Etat qui veut mener une politique pour un avenir heureux doit procéder à des investissements qui concourront au bien des générations futures; il faut à la base un régime financier et fiscal moderne.

### Trouver des solutions

Les grands problèmes auxquels nous nous trouvons confrontés nous sont un stimulant pour travailler fermement à leur solution. Nous pouvons certainement en venir à bout si nous mettons en commun nos efforts. Maintenir un petit Etat de moins de six millions d'habitants au niveau d'un Etat industriel avancé avec des conditions sociales modèles, fournir des prestations économiques, scientifiques et culturelles qui puissent soutenir la concurrence avec celles des grandes puissances, voilà certainement des buts qui peuvent être qualifiés de fascinants.

Comme représentants des ouvriers, les syndicats occupent aujourd'hui une place qui compte et ils possèdent de l'influence dans la vie publique, ce qui implique une part correspondante de responsabilité. Ils défendront avec la plus grande attention les intérêts fondés de leurs membres et lutteront non moins activement tout à la fois pour le bien commun. Il y aurait peu de chances de succès si la lutte pour la réalisation des principes syndicalistes était le souci de seules personnalités dirigeantes des organisations; pour arriver au succès, il faut le concours de tous les syndiqués.

### Construire des écoles plus vite



Le manque d'écoles et les longs délais de construction appartiendront bientôt au passé. En effet, une maison de Villmergen (AG) a mis au point un système d'éléments préfabriqués qui baisse les dépenses. En outre, le nombre d'étages est presque illimité et les constructions peuvent être adaptées aux conditions topographiques. Notre photo montre le séminaire argovien de Wohlen, composé de quatre bâtiments, construit en préfabriqué en 99 jours.

## La prochaine session des Chambres fédérales

La prochaine session des Chambres fédérales s'ouvrira lundi 19 septembre. Le programme prévoit plusieurs objets importants.

C'est ainsi que le Conseil national devra se prononcer sur l'initiative du Parti socialiste et de l'Union syndicale concernant la spéculation foncière. Le Conseil fédéral en propose le rejet sans contre-projet, mais en donnant l'assurance que la question sera rapidement examinée par une commission d'experts (qui s'est d'ailleurs déjà mise au travail). Celle-ci semble cependant exécuter un travail fort peu progressiste.

Au Conseil des Etats, deux grandes

questions: les tarifs des PTT et les 44 heures. On sait qu'en commission la plupart des points de la hausse des tarifs postaux ont été approuvés. En ce qui concerne la durée du travail, la commission propose, comme le Conseil fédéral, de n'accorder les 44 heures au personnel d'exploitation de la Confédération qu'en 1969. Le Conseil national a opté, lui, pour 1968.

Les autres objets majeurs sont le rapport sur les places d'armes, le 4<sup>e</sup> rapport sur le Mirage, la lutte contre le bruit, la subvention à l'Office national du tourisme, l'augmentation de 10% des rentes AVS, et une motion sur le suffrage féminin.

## Le droit de refus de témoigner de la presse

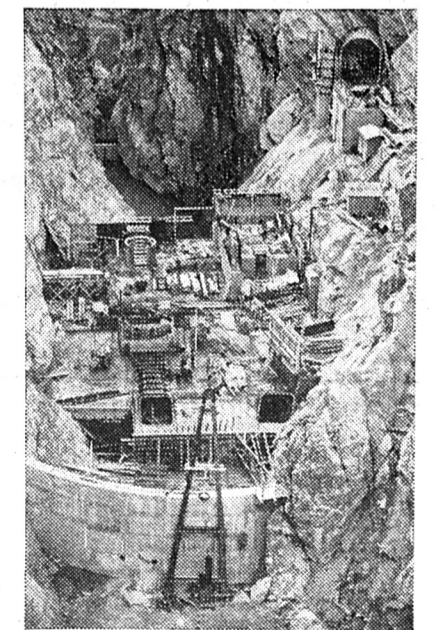
La Commission du Conseil national qui est saisie des deux projets de loi sur la procédure administrative fédérale et sur l'extension de la juridiction administrative a siégé à Villars-sur-Ollon. Elle a examiné une dernière fois le projet de loi sur la procédure administrative et rediscuté le droit des journalistes de refuser de témoigner. La commission a décidé de prévoir ce droit dans le projet. Elle a en outre envisagé la possibilité de

mieux protéger la presse contre les décisions de l'Administration fédérale qui ne peuvent pas être l'objet d'un recours de droit administratif au Tribunal fédéral. Elle s'est en effet demandé s'il faudrait admettre que ces décisions puissent être à titre général déférées au Tribunal fédéral pour violation de droits individuels garantis par la Constitution. La question a cependant été renvoyée à la prochaine séance.

## Cela s'est passé dans notre pays

**MURREN : Accident de montagne.** — Mardi, vers 23 heures, un touriste, accompagné de son fils, de 15 ans, a été victime d'un accident aux environs de la cabane du Gspaltenhorn. Les touristes s'étaient engagés sur un faux chemin. Le père fit une chute et resta étendu sur le glacier avec une fracture à la jambe et de graves blessures dans le dos. L'enfant descendit jusqu'à son père et resta à ses côtés toute la nuit. Le jour venu, il redescendit vers la vallée et atteignit Murren à 11 heures. Comme sa mère avait quitté la station ce jour-là, l'enfant, pour des raisons inexplicables, ne souffla mot du drame. C'est seulement le soir, vers 20 heures, que l'on apprit ce qui s'était passé. Une colonne de secours partit jeudi matin à la recherche du touriste. Malheureusement, vendredi matin, le disparu n'avait toujours pas été retrouvé. On pense qu'il aurait pu éventuellement faire une nouvelle chute ou qu'il a été pris par une avalanche de glace.

### A l'usine du Spöl



**AFFOLTERN : Plus d'un mois dans le coma.** — Jeudi est mort, à l'Hôpital d'Affoltern am Albis, et sans avoir repris connaissance, M. Albert Guerber, d'Uerzlikon. Le défunt, qui était âgé de 62 ans, avait été victime d'un accident de la circulation le 1<sup>er</sup> août, à Mettmenstetten et était entré dans le coma à cette date.

Le complexe hydro-électrique de l'Engadine, qui comprend la prise d'eau de S-chanf, le lac artificiel de Livigno, le barrage de Punt dall Gall de Spöl et les usines d'Ova Spin et de Pradella, est en voie de construction. Notre photo montre le chantier du barrage d'Ova Spin, du côté suisse du col du Fuorn (Ofenpass).

# A travers le pays vaudois

**LAUSANNE: Indulgence pour le chanoine.** — Le Tribunal de simple police de Lausanne, ajournait, le 6 décembre 1965, pour supplément d'information, le procès pour lésions simples intenté au chanoine, François R., maître de religion et préfet de discipline dans un collège privé de Lausanne. Le plaignant était un médecin de Saint-Maurice, qui avait placé dans ce collège son fils de 15 ans, un enfant difficile. Le 27 juin 1963, le chanoine, hors de lui, se livra à des voies de fait sur son élève, lui donna des coups de pied, le força à se mettre sur le ventre et il posa ses pieds sur le dos de l'enfant, dans l'attitude du gladiateur triomphant. On constata alors chez l'enfant des lésions aux vertèbres dorsales, des lésions internes. Des radiographies furent faites. L'enfant a guéri rapidement.

Le tribunal a pris connaissance d'expertises médicales contradictoires. Il a tenté, en vain, la conciliation entre les deux parties. Le médecin a été l'objet de pressions inadmissibles dans l'exercice de sa profession pour le faire renoncer à sa plainte.

Dans son jugement rendu, jeudi à 17 heures, le tribunal se déclare convaincu que les lésions constatées sur l'élève sont dues aux voies de fait infligées par l'accusé, qui avait peine à se dominer. L'éducateur a outrepassé les droits du châtimement, il s'est rendu coupable de lésions corporelles simples, au sens de l'article 123 du «Code pénal». Il a été condamné à un mois de prison avec sursis pendant deux ans. Le tribunal a accordé ses réserves à la partie civile, et lui a alloué 200 francs pour frais d'intervention pénale.

**DAILLENS: Pour un entrepôt.** — Le Conseil fédéral demanda à l'Assemblée fédérale l'ouverture d'un crédit d'ouvrage de 37 millions de francs pour la construction d'un entrepôt de la régie fédérale des alcools à Dailens. L'Assemblée fédérale avait déjà approuvé, à fin 1964, l'achat de terrains ad hoc d'une superficie de 287 059 m<sup>2</sup>.

**LAUSANNE: Non à toutes les bombes atomiques.** — Aujourd'hui devant l'entrée principale du Comptoir suisse de Lausanne, ainsi que dans d'autres villes du pays, les organisations suivantes procéderont à la distribution d'un papillon protestant contre toutes les bombes atomiques: Amis de l'Arche de Lausanne, Jeunesse socialiste de Lausanne, Réconciliation branche suisse, Résistants à la guerre branche suisse.

Deux banderoles seront également déroulées devant le Comptoir. Les textes en seront les suivants: «Non à toutes les bombes atomiques» et «Le Vietnam aux Vietnamiens».

**EPALINGES: Simenon reçoit.** — Georges Simenon a reçu, dans sa demeure d'Epalinges, les représentants d'une quarantaine des plus grands journaux d'Allemagne. Ces journalistes étaient venus assister au tournage des premières scènes d'un film intitulé «La plus grande Affaire de Maigret», film qui sera entièrement tourné à Lausanne.

**FOUNEX: Renversé par une auto.** — Jeudi, vers 21 h., un accident de la circulation s'est produit sur la route principale Lausanne-Genève, au lieu dit «Courte Raye», commune de Founex. M. E. Buhler, né en 1921, ouvrier, domicilié à Founex, qui circulait à bicyclette, a été renversé par une automobile genevoise qui roulait vers Genève. M. Buhler a été transporté à l'Hôpital de Nyon. Il souffre d'une commotion et a le bassin fracturé.

**ESSERTINES: Recrue tuée.** — Lors d'un déplacement entre Unteriberg et Schwytz, un char-atrappe a dévalé une pente de 15 m. Un passager du véhicule, la recrue canonier Gabriel Gonin, né en 1946, forestier, domicilié à Essertines-sur-Yverdon, est décédé de ses blessures peu après son admission à l'Hôpital de Schwytz. Le conducteur a subi un choc, mais sa vie n'est pas en danger.

# Les cigarettes, le cancer et l'information du public

*On nous écrit:*  
Il est peu de sujets qui fassent davantage l'objet d'articles de presse, de mises en garde, de statistiques, toutes informations émanant de «spécialistes» anglais ou américains, pour la plupart. Mais ces articles dénoncent la fumée, spécialement celle de la cigarette, comme agent cancérigène extrêmement dangereux. Le fumeur est condamné sans rémission au cancer du poulmon, des voies respiratoires en général; il se prépare un épaississement du sang, des thromboses, des coronarites aigües, ceci pour ne citer que les principaux désagréments qui guettent le fumeur. En bref, si l'on en croit nos «spécialistes», la cigarette est un danger public.

Devant ces dénonciations autorisées, notre perplexité est grande. Quelle foi peut-on y accorder? On nous dit qu'il s'agit de vie ou de mort, le problème est donc d'importance.

En tant que fumeur, c'est-à-dire intéressé au premier chef, nous avons fait quelques constatations pour le moins surprenantes: Tout d'abord la vente des cigarettes ne diminue pas, au contraire! D'autre part, fait singulier s'il en est en cette affaire, le corps médical pratiquant ne paraît guère affecté par les mises en garde:

Si, dans un film quelconque, il y a un médecin ou un chirurgien, il fume toujours. Nous avons même vu un film tourné dans un grand hôpital où, tous les médecins y compris le «grand patron» savouraient avec délice l'herbe à Nicot. Il y a peu de temps, à la télévision, avant de commencer l'interview, le médecin présent alluma une cigarette. Dans un hôpital que nous connaissons bien, quand les internes et les infirmiers, harassés de fatigue, se retrouvent pour une minute de détente, la première pensée est d'échanger une cigarette! Sur une quinzaine de médecins que nous connaissons personnellement douze, au moins, fument à longueur de journée! Une dame qui, victime d'un ictus au cerveau avec paralysie partielle, se remettant lentement, de-

mande au professeur avant de quitter la clinique: «Dois-je prendre des précautions spéciales?», s'entend répondre par l'éminent chirurgien: «Du repos, jamais d'alcool, mais vous pouvez continuer de fumer, c'est peut-être cela qui vous a sauvée!»

Dans une clinique pour asthmatiques où nous avons personnellement séjourné quelques semaines, les malades fumeurs continuent de fumer, avec l'autorisation du médecin. Il y a des cendriers partout!

Que penser de tout cela? Si les accusations contre la fumée ont une base scientifique indispensable, alors la fabrication et la vente des cigarettes doivent être interdites sans plus tarder. On interdit bien toujours l'absinthe, qui, si l'on se réfère toujours aux statistiques, est mille fois moins dangereuse que les cigarettes!

Comme on peut le constater, dans cette affaire les contradictions sont flagrantes. Les seuls qui paraissent tirer un profit réel des nombreuses «mises en garde» contre le tabac sont les vendeurs de «méthodes efficaces pour arrêter de fumer» qui trouvent des clients chez les inquiets, les fumeurs névrosés par le doute et une espèce de sentiment de culpabilité qui les tenaillent et qui redouble d'accuité à chaque nouvelle lecture sur le danger mortel du tabac.

Bah! direz-vous, fumée que tout cela! Probablement. Finalement il est sûrement juste que le fumeur fume et que le non-fumeur ne fume pas. Le fumeur a toute fois la satisfaction supplémentaire de contribuer à l'amélioration des rentes AVS!

Serait-ce pour cela que les autorités chargées de la défense de la santé publique restent muettes à propos de la nocivité du tabac?

Avec une bonne bouffée de ma préférée!  
A. C.

*Il y a plus de noblesse et de générosité à sourire à la vie et à tous ses devoirs qu'à boudier les hommes et les choses.*  
A. Vermeersch

# En marge du Grand Conseil neuchâtelois

## INTERPELLATION POPISTE HABITUELLE

Une centrale thermique est en construction à quelques centaines de mètres de la raffinerie Shell-Suisse à Cressier. Selon les renseignements officiels ou semi-officiels, elle devait être d'une puissance de 25 mégawatts. Une autre centrale thermique devait être construite par les Forces Motrices Bernoises, dans une région proche de l'Entre-Deux-Lacs, dont la puissance devait être de 300 mégawatts environ. On a renoncé à cette deuxième usine thermique pour des raisons d'hygiène de l'air essentiellement. Est-il exact, comme l'ont affirmé plusieurs orateurs lors de la réunion de protestation de Gels, que l'ENSA a décidé d'augmenter la puissance de sa centrale thermique de 25 à plus de 140 mégawatts?

En novembre 1964, M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, a déclaré au Grand Conseil que des appareils propres à déceler et à doser l'anhydride sulfureux avaient été installés dans la nouvelle région industrielle au mois de septembre de la même année. Or, à la suite des effets malheureux et toxiques des essais récents de la raffinerie, le directeur de celle-ci a déclaré aux journaux, en date du 10 août 1966, qu'il allait être procédé à la mise en place des appareils de contrôle détectant les retombées de SO<sub>2</sub>. Le Conseil d'Etat veut-il nous renseigner exactement sur ces contradictions?

En novembre 1964, M. le conseiller d'Etat Barrelet déclarait que la raffinerie s'était engagée à brûler des huiles pauvres en soufre dont les émanations seraient pratiquement exemptes de sulfure de soufre, de cendres en suspension, et de soufre... Or, le directeur de la raffinerie déclarait aux journaux, le 10 août 1966, qu'après des essais effectués avec du pétrole doux, on avait passé à des essais avec du brut de Koweït, lequel est sulfureux... Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner exactement sur le sens de ces nouvelles contradictions?

A plusieurs reprises, des députés ont demandé à connaître le cahier des charges draconien qui fut imposé à la Shell-Suisse. Nous n'en avons pas encore connaissance, alors que des opposants biennois l'ont reçu de fonctionnaires cantonaux. Nous demandons une fois de plus de connaître le contenu de ce cahier des charges.

Enfin, devant les effets manifestement nuisibles sur les hommes, la faune et la flore d'une industrie naissante, qui fait, affirme-t-on, ses maladies d'enfance, nous demandons que le Grand Conseil et l'opinion publique soient mis au courant, dans le détail, des projets d'industrialisation de la plaine de l'Entre-Deux-Lacs.

J.-P. Dubois (POP) et consorts

La jeune actrice américaine Carroll Baker («Baby Doll») a dit avec une franchise désarmante:

«Une star, c'est comme un soufflé: ça grimpe très haut mais, à la moindre piqûre, ça s'effondre.»

**Cercle Catholique**  
SAMEDI DES 18 H.  
DIMANCHE DE 8 H.  
À 20 H.

# GRANDE EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

organisée par la Société mycologique de La Chaux-de-Fonds



Concours de morilles  
Mets aux champignons  
Vente de livres

## Ville de Neuchâtel

### COURS DE FRANÇAIS

organisés par la Commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel

Durée des cours: 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 h. à 18 h., au collège du passage Max-Meuron, le lundi et le jeudi.

Inscriptions: mercredi 14 septembre 1966, de 15 h. à 17 h., au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle N° 2.

Les cours commenceront jeudi 22 septembre 1966.

Ecolage:  
Fr. 30.— pour les élèves suisses,  
Fr. 45.— pour les élèves étrangères.

DIRECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

## OFFRES D'EMPLOI



Commune du Locle

### MISE AU CONCOURS UNE PLACE DE CHAUFFEUR

Traitement:  
célibataire Fr. 9870.— à 14 660.—  
marié Fr. 11 280.— à 16 070.—  
Classification selon formation et pratique.

Permis poids lourds exigé.  
Entrée en service: 1er novembre 1966.

Les personnes que cette offre intéresse adresseront leur postulation à la Direction des Travaux publics jusqu'au 17 septembre 1966.

L'offre mentionnera l'état civil et l'emploi actuel du candidat.

CONSEIL COMMUNAL

### KUSTNER FRÈRES & Cie S. A.

VERNIER - GENÈVE

CHERCHENT

### Mécaniciens-ajusteurs

Pour le montage de machines automatiques

Les candidats qualifiés sont priés d'envoyer leur offre par écrit ou de se présenter à notre usine de VERNIER.



ADMINISTRATION CANTONALE

Nous cherchons

### habiles sténodactylographes

ayant quelques années de pratique.

Entrée en fonction: à convenir.  
Traitement légal suivant la formation, à discuter.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château de Neuchâtel, jusqu'au 15 septembre 1966.



### MERCERIE COOP TEXTILE cherche VENDEUSE

Ambiance de travail agréable, bonnes prestations sociales. Entrée tout de suite ou à convenir.  
Se présenter: av. Léopold-Robert 41, La Chaux-de-Fonds, ou rue du Temple 11, Le Locle.

### Articles hygiéniques

Assortiments avantageux: 3 sortes/18 p., Fr. 11.50; 9 sortes/25 p., Fr. 18.70; 19 sortes/66 p., Fr. 36.— Envoi contre remboursement, sans frais de port.

RODAL-Versand 5601 Thoune

### IVRE...

De quelle façon se dissolvent-elles complètement, de l'absinthe, vous indique notre prospectus, contenant la brochure Le grand lit. Envoi discret. Saron-Laboratoire, Belgen/78

### Association Suisse-Israël

Amphithéâtre du collège Primaire  
Mardi 13 septembre 1966,  
à 20 h. précises

## ISRAËL AUX MILLE VISAGES

Présentation de 4 films en couleurs:

Elath sur la mer Rouge  
Le pays aux mille visages  
Ein Hod, village d'artistes  
Off the beaten track

Entrée: Fr. 2.—  
Libre pour les membres de Suisse-Israël

### CRÉDIT

RAPIDE DISCRET COULANT

Meubles GRABER AU BUCHERON



La CCAP

garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

**Toscanelli**  
un plaisir sage...  
et de longue fumée



10 pièces Fr. 1.60  
nouvel étui plat de 6 Fr. 1.—

RIEN APPAREMMENT  
et pourtant...  
elle voit mieux!



avec des verres de contact  
VON GUNTEN  
Tél. 238 03 AN LEOPOLD-ROBERT 21  
Laboratoire 1<sup>er</sup> étage

# Abonnez-vous à notre journal!

# Une bonne publicité: Le Peuple - La Sentinelle

## C I N E P A N O R A M A

LA SEMAINE  
DE PROFIL

Un congrès  
Nicole Vedrès  
Lorenza Mazetti

## Les « Si » du CICI

Cette semaine aura été celle du CICI. Et, par je ne sais quelle complicité, nos salles lausannoises ont respectueusement salué la tenue de ce congrès en sacrifiant leur programme aux pires des navets. Que voilà un geste noble ! Nous les remercions au passage. D'autant plus que nous n'aurons pas eu ce souci supplémentaire d'être privé du don d'ubiquité.

Lorsqu'en 1963 MM. Buache et Chardère décident d'organiser un congrès cinématographique, ils veulent retrouver l'esprit des manifestations réunies sous le même sigle en 1929 à La Sarraz et en 1930 à Bruzelles. Ce parrainage a pu, un instant, paraître ambitieux. En effet, en 1929 à La Sarraz, quelques noms des plus illustres devaient se retrouver: Robert Aron, Léon Moussinac, Edouard Tissé, Serge Eisenstein, Hans Richter, Bela Balasz et Walter Ruttmann. Si, de nos jours, il est impossible de réunir de telles personnalités, on peut néanmoins conférer quelque intérêt à ce genre de manifestations.

Libéré des contingences propres à un festival, un congrès, s'il vise à nous faire connaître les grandes époques de cinéma, à réévaluer certains films — comme c'est le cas ici — doit avant tout ordonner sa programmation: ordres thématiques, chronologiques, etc. Cette année, cette cohérence, essentielle, ne fut pas toujours respectée. L'introduction à chaque film s'est révélée nécessaire. Par contre, les organisateurs nous avaient habitués à quelques visites intéressantes; l'absence, cette année, d'hommes de cinéma, de réalisateurs devait réduire l'animation fructueuse qui régnait en 1965.

Ces quelques réserves faites, nous devons saluer cette entreprise qui, nous l'espérons, saura confirmer, comme elle le déclare par ailleurs, que le cinéma est notre humanisme.

## Une apprentie sorcière

Se méfier de la religion des anniversaires: ce sont des pièges que tend la routine superstitieuse à notre attendrissement. On ne va pas s'engluier dans des sentiments tièdes et un peu trop convenus. Quelques dates pourtant dont le souvenir ne s'éteint pas, ne cessent de brûler la mémoire. Quelque concours de circonstances bien intentionné... Cette convergence de circonstances les organisateurs du CICI, intentionnellement ou non, l'ont provoquée, en nous projetant le 3 septembre « Paris 1900 » et « La Vie commence demain », de Nicole Vedrès. Elle aurait eu, ce jour, 55 ans.

Ce nom peut ne rien rappeler aux cinéophiles. Nicole Vedrès est née à Paris le 4 septembre 1911, d'un père français, bibliothécaire de la chambre des députés, et d'une mère russe — Ludmilla Savitsky — traductrice des plus grands auteurs russes, américains et anglais. Après une licence ès lettres, N. Vedrès fit plusieurs stages dans les universités allemandes. Ses premières curiosités allèrent vers la création cinématographique et elle obtint en 1948 le prix Louis Delluc pour son film « Paris 1900 ». Un montage d'anciens films réalisés avant 1914 où tout le charme, que l'on pourra déceler plus tard dans ses chroniques littéraires, se trouve ici en germe. Trois ans plus tard: « La Vie commence demain »; film généreux dédié en hommage à quelques-uns des lumières de notre époque: Gide, Le Corbusier, Picasso, Rostand, Sartre. Elle devait abandonner le cinéma pour la télévision et la littérature. Se servant de l'une pour faire découvrir l'autre. Grâce à la qualité de ses romans, pièces de théâtre et chroniques, elle obtint un bouquet de prix littéraires: le Sainte-Beuve, le prix Engelmann et, un an avant sa mort survenue au mois de novembre 1965, le prix Eugène Ionesco.

Mais Nicole Vedrès, sous quelque aspect qu'elle apparaisse, représente l'esprit parisien le plus fin et le plus intelligent.

## Ensemble (Together)

Ce profil décidément devra beaucoup aux dates. 1947 est celle qui a marqué le cinéma contemporain britannique. Le mouvement qui, lors d'une séance-manifeste au National Film Theatre, prendra le nom de Free Cinema, doit sa naissance à Lindsay Anderson, Karel Reisz, John Osborne et T. Richardson. C'est en 1947 que L. Anderson et K. Reisz fondent la revue « Sequence » qui annonce déjà tous les objectifs du Free Cinema.

Conjointement à ce mouvement de jeunes cinéastes, commence la révolte des intellectuels britanniques, baptisés un peu hâtivement: « The Angry Young Men ». La protestation contre l'ordre établi, la stratification des classes sociales, le mercantilisme et la faillite de la culture sont exprimés par de jeunes auteurs: Osborne, Wain, Wilson, Delaney, Lessing. Le Free Cinema dans sa séance inaugurale se présente comme un mouvement organisé, responsable et homogène, où sont mis en commun non seulement les idées et les intentions fondamentales, mais les moyens techniques.

Ainsi trouvons-nous au générique de « Together », présenté au CICI, les noms de L. Anderson (supervision technique) et de Walter Lassally (opérateur). La réalisatrice Lorenza Mazetti possède incontestablement l'œil cinématographique; jeune italienne étudiante à Londres, « Together » est son deuxième film. Adapté d'une nouvelle de Dennis Horne, « Together » raconte l'histoire de deux sourds-muets emprisonnés dans la solitude et l'incompréhension. Le mélange de violence — j'allais dire sourde — et de tendresse aiguë baigne dans une atmosphère tantôt de réalité crue, tantôt d'irréalité évanescence. L. Mazetti parvient à reconstituer un univers de cauchemar qui est souvent celui de notre vie, de notre incommunicabilité.

## Prochainement sur les écrans de la Suisse romande



## Modesty Blaise vs. James Bond

« Modesty Blaise » est le dernier film de Joseph Losey. Il fera très prochainement son apparition sur nos écrans.

Délaissant les thèmes « économique-métaphysiques » de ses précédents films (« The Damned », « The Servant »), Losey aborde avec « Modesty Blaise » un genre assez inattendu, celui de l'espionnage fantaisiste. La réussite de sa tentative nous prouve qu'il est capable, lorsqu'il le faut, de se débarrasser d'une étiquette et qu'il maîtrise assez son art pour sauver l'essentiel d'un film commercial, destiné à attirer la grande foule.

On nous dit que « Modesty Blaise » est le James Bond féminin... Rien de plus faux. James Bond se meut dans le monde du « Bien » et du « Mal ». D'un côté les « Bons », c'est-à-dire l'Occident et plus particulièrement cette chère « Old England », de l'autre les « méchants », qui prennent les visages d'affreux communistes russes ou chinois (surtout ceux des chinois, parce que, n'est-ce pas, on ne peut pas oublier, l'état actuel de la conjoncture politique). De plus, 007, numéro, levier au service du Bien, ac-

complit tous ses actes en vue du triomphe de celui-ci.

Rien de tel chez « Modesty »; son comportement est ambigu: si à un certain moment elle travaille effectivement pour le Gouvernement britannique, c'est pour mieux le duper. Inversement, les intentions de ce même gouvernement ne sont pas exemptes de taches d'impureté et certaines de ses « initiatives » sont équivoques. De même, l'adversaire direct de Modesty, Gabriel, l'ange à la perruque blanche, échappe à tout cloisonnement manichéiste; ce n'est pas le « grand méchant ». Il est original, comme tout le film de Losey.

Mais assez parlé de James Bond, car c'est déjà lui faire trop d'honneur que de le comparer à cette héroïne issue du monde surprenant des bandes dessinées. Si l'on veut absolument les opposer, nous dirons, sans hésitation, que « Modesty Blaise » l'emporte par k.o. technique.

Une publicité imbécille insiste surtout sur les « gadgets » (ah, le mot magique, le tropisme qui retient l'attention de nos contemporains comme la lumière celle des insectes) dont s'en toure Monica « Modesty » Vitti. Ces « objets qui tuent », discrets, passent vite au second plan et même à sortir complètement de notre esprit, pour laisser la place au talent de décorateur que possède Losey.

« Modesty Blaise » est, avant tout, un « film-décor » dans lequel viennent s'insérer des « gags » pour la plupart fort drôles.

Donc, primauté du décor. Il y en a à foison. Partout, que ce soit à Amsterdam, dans un studio ou dans une vieille demeure baroque, notre œil est émerveillé par ce qu'il voit. Une cellule « op-art », des verres que n'auraient pas dédaigné les surréalistes, ou de délicieuses ombrelles aux couleurs pastel se balançant au soleil, tout contribue à notre plaisir visuel. Et il faut être diablement attentif pour ne pas laisser s'échapper tel ou tel détail ou certaine juxtaposition heureuse de couleurs.

Un film qu'il vous faudra regarder avec des yeux d'enfants; ceux que vous aviez lorsque vous vous laissiez émerveiller par un kaléidoscope.

Fou-dji Tsai.

Au VI<sup>e</sup> CICI

Cette année, le VI<sup>e</sup> congrès indépendant de cinéma international s'est déroulé autour de quatre thèmes principaux:

1. La grande époque du cinéma allemand (expressionnisme, Kammerstücke et réalisme, avec des films de Pabst, Grüne, Leni, etc., et des exposés de F. Buache et B. Amengual);

2. L'œuvre de Sacha Guitry (« Désiré », la « Vie d'un Honnête Homme », les « Perles de la Couronne », « Assassins et Voleurs » et une présentation de R. Chirat);

3. Le jeune cinéma tchèque (Chytilowa, Schorm, Juracek) et

4. Le cinéma et la politique.

Ce dernier thème a été illustré par des œuvres très diverses, éloignées les unes des autres aussi bien par le temps et l'espace que par les sujets traités. La guerre au Vietnam nous a valu deux documentaires réalisés en 16 mm.: « Le Ciel, la Terre », de Joris Ivens, et « Vivre sous les Bombes », de Pic et Burchett (le célèbre journaliste australien); « Cuba Si », de Chris Marker, comme son nom l'indique, est dédié à la révolution cubaine et à Fidel Castro; « La Marseillaise » (Renoir), « La Commune de Paris » (Mennegoz) et « Lénine » (Destanque) traitaient également des sujets qui avaient un rapport direct avec la politique; enfin, « Olympia » (« Les Dieux du Stade »), de Leni Riefenstahl, tourné pendant les Jeux olympiques de Berlin, en 1936, constitue une des nombreuses pièces qui ont été versées au dossier « Cinéma et Propagande ».

La projection de ce film nous a incité à réexaminer le cas « Leni Riefenstahl » et à nous demander ce qu'elle était devenue depuis la fin de la guerre.

Dans une interview accordée au « Cahiers du Cinéma » (N<sup>o</sup> 170, septembre 1965), la réalisatrice allemande s'était défendue d'avoir fait de la propagande dans ses œuvres. Pour qui a vu le « Triomphe de la Volonté » (1934) et « Olympia » (1936), il est difficile d'accorder un grand crédit à ses déclarations.

Leni Riefenstahl utilise toutes les séductions de la propagande. Le « Triomphe de la Volonté » constitue à cet égard un admirable « viol des foules »: tout « professionnel » de l'action psychologique devrait voir au moins une fois ce film.

Mais pernicieuses ou pas, contrôlées ou non par les services du Dr Goebbels, financées par Hitler, les réalisations de Leni Riefenstahl n'en perdent pas pour autant leurs qualités artistiques: il ne faut pas, dans notre jugement, nous laisser aveugler par nos passions politiques.

Vivant actuellement dans une sorte d'exil en Afrique, cette femme opiniâtre essaie actuellement d'achever un film sur le continent noir. Elle prouve par là qu'avant d'être une propagandiste elle était et reste une créatrice passionnée par son art. FdT.

21<sup>e</sup> Septembre musical de Montreux  
Une création mondiale

Le quatrième concert du Septembre musical fut certainement l'un des sommets du festival montreuvois, tant par la qualité des interprètes — Wolfgang Sawallisch, Wolfgang Schneiderhahn, et la Philharmonie de Prague — que par l'intérêt des œuvres présentées.

Au cours du concert fut en effet créée une œuvre du compositeur suisse Armin Schibler. Pour les mélomanes qui avaient entendu naguère à Montreux la « Passacaglia » du même compositeur, la création de la « Fête de Dionisos, métamorphoses ebriétaires », pour grand orchestre, op. 75, promettait de grandes joies.

Notre attente ne fut pas déçue. Armin Schibler est un compositeur extrêmement attachant. A 46 ans, il laisse déjà derrière lui une œuvre considérable, dans laquelle sa pensée créatrice s'est mesurée avec les techniques les plus diverses, qu'elle s'est admirablement assimilées. La « Fête de Dionisos » nous apparut ainsi comme une œuvre fortement charpentée, faisant appel à une construction très savante et à une technique orchestrale irréprochable. Mais cet intellectualisme ne gêne pas l'auditeur qui se laisse emporter par ses impressions. En une introduction et 12 métamorphoses, Armin Schibler peint les divers états d'âme que procure la drogue (en l'occurrence le vin): l'ivresse lui apparaît « comme un vain effort de l'homme en vue d'atteindre pour quelques instants un état divin; mais très vite la réalité le ressaisit, qui lui semble alors d'autant plus amère ». Armin Schibler parle bien

d'états d'âme: qu'on ne s'attende donc pas à une fresque rabelaisienne de l'ivrognerie, il s'agit avant tout de métamorphoses, de combats intérieurs.

Telle qu'elle fut présentée mardi, cette œuvre emporta l'adhésion d'un public enthousiaste qui fit fête au chef, aux exécutants et au compositeur. Nous sommes reconnaissants aux organisateurs du Septembre musical montreuvois de l'avoir inscrite au programme; espérons que l'accueil qui lui fut réservé les encouragera à récidiver. Remercions aussi les interprètes qui ont voué tous leurs soins à la préparation de ce concert au cours de huit répétitions, et nous en ont présenté une exécution pleine de dynamisme, de rythme, de couleur et de mystère.

Sawallisch et la Philharmonie de Prague accompagnèrent d'une façon extrêmement précise le violoniste Wolfgang Schneiderhahn dans le bien connu mais toujours émouvant « Concerto pour violon et orchestre » de Brahms. Nous avons goûté l'exécution très classique de cette œuvre, encore qu'elle nous parut manquer par moments d'envol et de souffle.

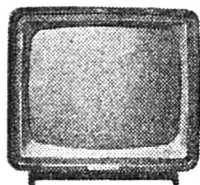
Les « Tableaux d'une Exposition » de Moussorgsky-Ravel terminaient ce programme. Le chef donna à cette suite de pièces brèves beaucoup de saveur, et sut en souligner à la fois la malice, la verve et la grandeur. Le dernier tableau, la « Poste de Kiev », d'une puissance peu commune, souleva l'enthousiasme du public.

A. Gy.

## A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Ordres ménagères. — L'attention du public est attirée sur les avis officiels relatifs au service d'enlèvement des ordures ménagères le lundi du Jeûne. Le service du 19 septembre sera supprimé et remplacé par des tournées de ramassage s'effectuant respectivement aux mêmes heures le mardi 20 septembre.

CHEZ LES ÉCLAIREURS. — Après de nombreuses années d'une féconde activité, le pasteur D. Corbaz, de Villeneuve, aumônier protestant, a manifesté le désir de se retirer. Pour le remplacer, on a nommé M. Philippe Gagnebin. D'autre part, la nomination de M. Georges Moulin, sous-directeur de la Société de Banque Suisse, à Lausanne, en qualité de caissier cantonal, a été ratifiée. Il remplace M. J. Pahud, chef du personnel de l'assurance Mutuelle vaudoise, qui se retire après de nombreuses années d'activité scout.



# LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

Samedi 10 septembre

**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Quart d'heure vaudois. 19.55 Bonsoir les enfants! 20.00 Magazine 66. 20.20 Masques et mus. 21.10 «L'île de l'Homme heureux», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non-stop.

**Second programme de Sottens.** — 16.00 Inf. musicales. 16.15 Mus. en Suisse. 17.00 Pitfalls in English. 17.15 Per l'avoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 100% «jeune». 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Chante jeunesse. 19.45 Kiosque à mus. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Les Chevaliers du Silence», feuilleton. 20.30 Entre nous 21.15 Reportages sportifs. 22.30 Mention spéciale.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Harmonie de Tourcoing. 17.00 Magazine des jeunes. 17.50 Concours de la circulation. 18.00 Inf. 18.15 Sports et mus. 19.15 Inf. 20.00 Symphonie. 20.30 Tragédie. 22.00 Collegium Musicum de Paris. 22.15 Inf. 22.30 Entrons dans la danse.

## A la TV romande

Samedi 10 septembre

16.00 Magazine agricole international. 16.30 Samedi-jeunesse. 17.35 Madame TV. 18.00 «Les Fortunats», film. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 Ne brisez pas les fauteuils! 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 «Les Pionniers», film. 21.25 Euromatch. 22.10 Téléjournal. 22.25 C'est demain dimanche. 22.30 «Remous», film.

## A la TV française

**1re chaîne.** — 16.30 Temps présents. 17.15 Magazine féminin. 18.00 Concours des chefs-d'œuvres en péril. 18.30 Images de nos provinces. 19.00 Papouf et Rapaton. 19.15 La cuisine. 19.25 Air d'accordéon. 19.40 Actualités rég. 20.00 Act. 20.30 Gerfaut. 21.00 Bons baisers de Deauville. 22.00 Cinéma. 23.00 Actualités.

## A la radio

Dimanche 11 septembre

**SOTTENS.** — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 8.00 Concert matinal. 8.40 Miroir-flash. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Reportage du cortège. 11.30 Rendez-vous à Beaulieu. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Terre romande. 12.15 Poulain vole. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Les Chevaliers du Silence» feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.15 Demandez le programme. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Carrières féminines. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi. 15.30 Symphonie de Beethoven.

**Second programme de Sottens.** — 14.00 Fauteuil d'orch. 15.30 Monde chez vous. 16.15 Sous d'autres cieux. 17.00 La terre est ronde. 18.00 Heure musicale. 18.30 Orgue. 19.00 Couleurs et mus. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.10 Rendez-vous. 20.30 Chemins de l'opéra. 21.30 Hier et aujourd'hui. 22.30 Aspects du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 7.50, 22.15, 23.15. 7.45 Propos. 8.15 Mus. de chambre. 8.45 Prédication catholique chrétienne. 9.15 Te Deum. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Exposé. 12.00 Piano. 12.30 Inf. 12.40 Compliments. Pour votre plaisir. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert pop. 15.00 Mosaïque helvétique. 15.30 Orch. 16.00 Sport et mus. 18.00 Revues musicales. 19.15 Inf. 19.45 Orch. récréatif. 20.30 Entretiens. 21.30 Orch. 22.20 Disque parlé. 22.40 Sextuor à cordes.

## A la TV romande

Dimanche 11 septembre

9.00 Messe. 13.55 Aviron. 17.00 Sentiers du monde. 18.10 Sport-Toto et football. 19.00 Sport-première. 19.15 Bulletin. 19.20 «Fantaisie à la Une», feuilleton. 19.45 Présence catholique. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.35 «Aïda», opéra. 23.40 Bulletin. 23.45 Méditation.

## A la TV française

Dimanche 11 septembre

**1re chaîne.** — 9.15 Tous en forme. 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux. 10.00 Jour du Seigneur. 11.30 Présence protestante. 12.00 Séquence du spectateur. 13.00 Actualités. 13.15 Magazine des arts. 13.30 Cérémonie des députés israéliens. 14.00 «Le Cappadoce en Turquie», court métrage. 14.15 Joyaux de la couronne. 14.30 «Célimare le Bien-Aimé», comédie-vaudeville. 16.00 Rugby. 17.00 Aviron. 18.00 «Monsieur Fabre», film. 19.30 «Ma Sorcière bien-aimée», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports. 20.45 Film: «L'Homme de la Plaine». 22.20 Bonnes adresses du passé. 23.15 Paris-Jazz Festival. 23.50 Actualités.

## A la radio

**Lundi 12 septembre**  
**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Rendez-vous à Beaulieu. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Poulain vole. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «Les Chevaliers du Silence» feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.15 Demandez le programme. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Carrières féminines. 14.30 Carrousel d'été. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi. 15.30 Symphonie de Beethoven.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 15.00. 6.20 Gai réveil. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménages. 7.30 Automobilistes. 8.30 Piano et orch. 9.05 Fantaisie sur le monde musical. 10.05 Orch. de chambre. 10.40 Quatuor de saxophones. 11.05 Emis. com. 12.00 Orch. 12.30 Inf. 12.40 Compliments. Mus. récréative. 13.00 Radio-orch. 13.30 Piano. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Chants. 15.05 Accordéon. 15.30 Visiteurs du Rigi.

## A la TV romande

Lundi 12 septembre

14.15 Amerrissage de la cabine Gemini XI et repêchage des cosmonautes.

## A la TV française

Lundi 12 septembre

1re chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.15 Récupération de la capsule Gemini XI.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE GENÈVE

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Lundi 12 septembre à 20 h. 30; Café de la Terrasse — place Longemalle.

**BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR.** — Lundi 12 septembre à 19 h. 30, Café de la Terrasse — place Longemalle.

**COMMISSION DU FESTIVAL.** — Mercredi 14 septembre à 18 h. 15, Secrétariat du PSG — 18 bd James-Fazy.

**CONFÉRENCE PUBLIQUE — PREMIÈRE INTERNATIONALE.** — Mercredi 14 septembre à 20 h. 30, à l'aula de l'Université.

**PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS.** — Jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, au Secrétariat du PSG — 18, bd James-Fazy.

**SECTION RIVE GAUCHE.** — Assemblée générale, jeudi 15 septembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse — place Longemalle.

### CANTON DE VAUD

**YVERDON: Groupe féminin.** — Mardi 13 septembre, à 20 h. 15, au local: Reprise des séances; au programme: 1 Soirée-bal du 8 octobre prochain, tombola; 2. Activités de l'hiver 1966-1967; 3. Voyage en Grèce, diapositives et film.

**LAUSANNE.** — Permanence PSL. — Lundi 12 septembre, de 18 h. à 20 h. (salle N° 1 de la Maison du Peuple). Préparation du congrès PSS. Discussion sur la révision des statuts conduite par Gilbert Baechtold. Venez nombreux.

## Congrès extraordinaire du PSS, Lausanne, 22-23 octobre 1966

### CANTON DE NEUCHÂTEL

## Congrès cantonal d'automne

Le congrès d'automne aura lieu, cette année, le 15 octobre, à 14 h. 30, à la Grande Salle de Boudry (près de l'arrêt du tram).

**PROPOSITIONS DES SECTIONS.** — Nous rappelons que les propositions des sections doivent se rapporter aux questions à l'ordre du jour. D'après les statuts, ces propositions doivent parvenir au secrétariat cantonal, Parc 103, 2300 La Chaux-de-Fonds, vingt jours avant le congrès. Le Comité cantonal a fixé pour le prochain congrès le dernier délai au lundi 26 septembre.

# Chronique chaud-de-fonnière Du nouveau à la Paternelle!

S'il est une société populaire dans notre canton, c'est bien la Paternelle! Bien sûr, quand on l'évoque, c'est généralement à son fameux arbre de Noël qu'on pense, mais la Paternelle, c'est encore bien autre chose que cela! Et c'est avant tout une société de secours mutuels qui fait un travail magnifique d'aide aux veuves et aux orphelins.

Fondée en 1885, à La Chaux-de-Fonds, elle a essaimé dans tout le canton où elle compte neuf sections, à Lausanne et à Genève. Aujourd'hui, elle compte 2300 membres dans notre ville, dont elle est une des plus florissantes sociétés.

Cependant restée ouverte à chacun et voulant le demeurer, fidèle à ses statuts, dont l'article premier déclare qu'elle a « pour but de pensionner les enfants de ses membres actifs décédés et de leur apporter une aide morale », sans rechercher « aucun but lucratif », la Paternelle entend quelque peu innover.

Lors du décès d'un membre — on compte une douzaine de morts chaque année — elle verse actuellement à la veuve, malgré une cotisation minime, une prime au décès de 500 fr.; une allocation mensuelle et par enfant de 15 fr.; une allocation de Noël et par enfant, en espèces; une allocation lors de la confirmation, de 50 fr.; à l'occasion de ses 20 ans, chaque orphelin reçoit un cadeau-souvenir et une allocation en espèces. Enfin, un fonds de secours intervient discrètement dans les cas difficiles.

De plus, en cas de décès prématuré du papa, elle veille sur la veuve et l'orphelin jusqu'à l'âge de 20 ans, elle lui fera faire un apprentissage, elle lui versera une pension mensuelle et lui paiera ses primes d'assurance-maladie et dans les cas litigieux, elle lui fournira un avocat-conseil gratuitement.

Cependant, la Paternelle veut aller encore plus loin aujourd'hui. Dès maintenant ils peuvent s'ils le demandent, doubler, tripler ou quadrupler la part unique qu'ils ont déjà constituée en faveur de leurs enfants. Jusqu'au 30 juin 1967 ce droit leur est reconnu sans aucune restriction quant à leur état de santé actuel ou à leur âge.

Nous n'entrerons pas dans les modalités de cette innovation, le comité vous donnera, mieux que nous, tous renseignements à ce propos. Mais, à une période de dévaluation rapide de la monnaie, elle nous paraît extrêmement intéressante.

D'autre part, la Paternelle se propose, dans l'avenir le plus rapproché possible, d'atteindre les fabriques. Elle proposera aux employeurs de prendre en charge les cotisations de leurs employés, et, en contrepartie, elle s'occupera des veuves et des orphelins en cas de décès.

Espérons que ces nouvelles initiatives de la Paternelle rencontreront un large écho dans notre population.

**BIENVENUE AUX TYPOS DE ROMANDIE.** — Demain dimanche, les typos de La Chaux-de-Fonds et du Locle reçoivent leurs confrères de Romandie. La réunion sera amicale, joyeuse, et notre Maison du Peuple si accueillante vivra des heures de joie.

A tous ces amis, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Nous espérons que le soleil qui nous a longuement boudés, mais qui nous tient compagnie depuis quelques jours sera de la fête, et accompagnera nos hôtes sur les routes jurassiennes.

Typos de Romandie, merci de votre visite et au plaisir de vous revoir souvent!

Réd.

## Chronique jurassienne

**RECONVILIER: Au Conseil municipal.** — Une nouvelle canalisation du ruisseau sous les anciennes gadoues, près du stand, doit être envisagée au plus vite, pour éviter des dégâts considérables en cas de fortes eaux.

La Commission d'urbanisme est chargée d'étudier des plans d'alignement afin de permettre les constructions Torti frères S. A., à Dos-la-Velle et de la maison Bünzli A. G., à La Chaudrette. Cette dernière, n'ayant pu obtenir des subventions communales pour les maisons projetées, prévoit maintenant la construction de maisons élevées.

Il a déjà été octroyé, en 1966, un montant de 10 100 fr. pour des bourses d'études et d'apprentissage.

M<sup>me</sup> Jeannette Romy est nommée membre de la Commission de l'Ecole ménagère, en remplacement de M<sup>me</sup> Dubois, qui a quitté la localité.

Les salles de l'Ecole primaire seront mises à la disposition des samaritains qui organisent une prise de sang le 29 septembre prochain. Un subside de 150 fr. est voté à cet effet.

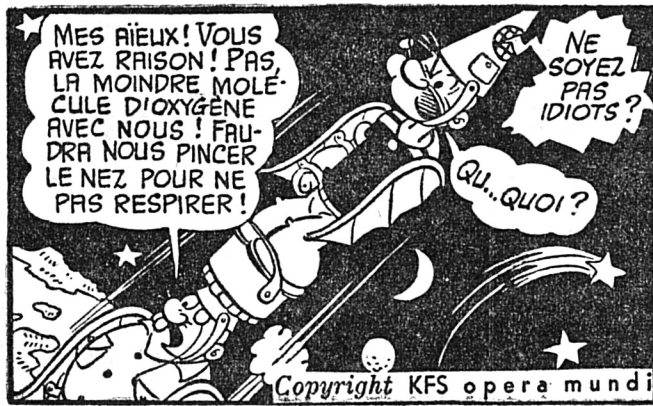
Des défectons ayant été constatées à la citerne à mazout de l'Hôtel de Ville, l'installation d'une nouvelle, de 10 000 litres, est décidée.

Pour les votations fédérales du 16 octobre prochain, le bureau de vote sera présidé par M. André Broglie, conseiller municipal.

Le maire remercie très sincèrement M. R. Kohler pour les services qu'il a rendus pendant son activité au Conseil municipal et en sa qualité de président des commissions des bourses et du chômage. Il est remplacé par M. A. Péchaut.

L'état de la population au 1<sup>er</sup> septembre 1966 est le suivant: Suisses majeurs, 1547; Suisses en dessous de 20 ans, 654; étrangers avec permis d'établissement, 109; étrangers avec permis de séjour, 411; total, 2721 habitants.

# LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



<h1>JEAN DES FIGUES</h1> <p>PAR PAUL ARÈNE</p>
--

La Folie rouge avait pris mon bras et me regardait sans rien dire. En voyant rire ses dents blanches sous la dentelle, et frémir ses beaux yeux aussi noirs que le velours du loup, je me sentis au cœur une émotion agréable, et de vagues soupçons me coururent dans le cerveau. — Qui diable ce peut-il être? pensai-je. Mais grâce à l'inconscience duplicité des amoureux, j'arrêtai court mes inductions et préférai ne pas me répondre.

La Folie paraissait s'amuser beaucoup de mon embarras. Moi, je la promenais avec la comique gravité des gens qui promènent une Folie. Enfin elle se décida à parler:

— Si nous allions souper? dit-elle. Oh! pour le coup, j'eus envie de m'enfuir, car, si bien qu'on la déguisât, j'avais cru reconnaître cette voix. Mais la Folie avait une si jolie façon de rire et de regarder en dessous, son bras menu serrait si fort, et sa tête semant à chaque éclat de rire, sur son cou brun et sur sa collette, la fine poudre d'or dont sa chevelure était poudrée, faisait frissonner si doucement l'épi de grelots à la cime du bonnet phrygien.

Bah! me dis-je, puisqu'elle est masquée. Suis-je obligé, après tout, de savoir qui habite dans ce pourpoint, de qui sont ces yeux noirs et comment ce joli pied se nomme-t-il... Au seul bruit des grelots d'argent mes projets de vertu s'étaient envolés.

Demi-heure plus tard, chez un restaurateur de nuit fort modeste (on n'était pas riche, que voulez-vous?), dans un de ces petits salons tendus de papier tabac d'Espagne en prévision de la fumée des cigares, et sur un de ces sofas peints

en rouge, afin, j'imagine, qu'ils ne rougissent de rien, tandis que la bisque traditionnelle embaumait, nous nous jurions, la Folie et moi, un amour à jamais, selon l'usage. La Folie gardait son loup, j'avais la conscience tranquille.

Mais, tout d'un coup, l'ardeur de nos serments fait tomber le bouquet de grelots; je veux le remettre à sa place, mes doigts rencontrent un nœud de ruban, le loup se détache, miséricorde!

— Et Nivoulas?... s'écriait, en cachant dans ses mains sa malicieuse figure inondée de larmes, Roset, car c'était Roset, prise de subits remords.

### L'Hôtel de Saint-Adamastor

Nivoulas fut heureux trois semaines. — Je ne sais pas, me disait-il, ce qui se passe dans l'âme de Roset depuis la mi-carême. Capricieuse et sauvage comme elle était, la voilà devenue tout à coup la plus douce, la plus caressante du monde. Un vrai petit faucon changé en tourterelle!

Et Nivoulas radieux me serrait la main. C'est l'Hôtel de Saint-Adamastor que Nivoulas logea nos communes amours; franchement je n'aurais pas fait un choix plus à mon goût si j'avais choisi moi-même.

La réputation de l'hôtel datait de loin, il était

célèbre déjà du temps de Louis le Bien-Aimé pour l'obligeante hospitalité qu'y offrait alors, à la belle jeunesse des deux sexes, M<sup>me</sup> Aurore de Saint-Adamastor veuve d'un colonel des armées du roi, tué au siège de Berg-op-Zoom; et dans le grand salon jaune qu'on montrait encore, Jeanne Vaubernier, en compagnie des jeunes débauchés du temps, avait taillé le pharaon de la main gauche, de cette main gauche plébéienne et charmante qui, plus tard, devait si galamment porter son spectre royal de folle avoine.

La Révolution passa sur l'hôtel sans trop en changer le caractère. La fille, puis la petite-fille de M<sup>me</sup> Aurore reprit, il est vrai, le nom bourgeois de M<sup>lle</sup> Ouff, qui d'ailleurs convenait on ne peut mieux à leur taille en boule et à leur asthme héréditaire; le nom d'«Hostel de Saint-Adamastor», aristocratiquement inscrit autrefois, autour d'un écusson, sur une étroite plaque d'ardoise, s'évala désormais en lettres d'or d'un pied, le long d'une interminable enseigne; les boudoirs, les salons, les cabinets de jeu se transformèrent insensiblement en chambres garnies et en salons de table d'hôte; mais ils gardèrent leurs boiseries gris perle et blanc, leurs trumeaux de Watteau, leurs plafonds à moulures; maintenant, comme au temps jadis, les mignonnes émules de Manon et de Jeanne Vaubernier remplissaient le vieil hôtel de disputes et d'éclats de rire, se faisant tout le jour des visites de voisine, traînant leurs pantoufles par les corridors et passant le temps à s'essayer des bijoux faux devant les glaces.

(A suivre.)

# Les Pradières: UN DÉFI DU DMF?

Nous ne savons pas si le Département militaire fédéral a fini par répondre au rapport que lui a fourni le Gouvernement neuchâtelois, le 20 mai 1966, sur le problème de la place d'armes des Pradières. Par contre la Société faitière pour la protection du patrimoine neuchâtelois vient de recevoir une réponse à sa requête. C'est un refus total du DMF d'accepter ou

de s'engager à respecter les suggestions, pourtant très sages et marquées d'une grande bonne volonté dans la recherche d'un compromis, que lui faisait la Société faitière. Nous les rappelons pour mémoire.

## Défendons-nous avec énergie

● Que « la région des Pradières et du Mont-Racine reste ouverte au tourisme pédestre non seulement les samedi et dimanche, comme jusqu'ici, mais également pendant les périodes suivantes de vacances scolaires des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle: une semaine aux vacances de printemps, plus les jours fériés de Pâques, sept semaines aux vacances d'été, une semaine aux vacances d'automne.

● Que le DMF revende à l'Etat de

Neuchâtel les deux domaines dont il s'est rendu propriétaire en septembre 1965.

● Que le DMF renonce à l'achat de nouveaux domaines destinés à l'agrandissement de cette place d'armes.

Une question se pose. Que reste-t-il des déclarations et des promesses faites par M. Barrelet, conseiller d'Etat, devant le Grand Conseil neuchâtelois? A-t-il été « blousé » sur toute la ligne? Une chose est certaine, c'est que, de plus en plus, le DMF agit comme s'il était un Etat dans l'Etat.

La Société faitière a décidé d'organiser une vaste manifestation de protestation, le dimanche 25 septembre au Mont-Racine. Nous convions tous les amis de la nature, tous ceux qui veulent garder à notre coin de pays sa beauté et sa tranquillité de réserver leur dimanche.

EUGÈNE MALÉUS.

## FRISONNES ET MONTBÉLIARDES.

— Près des Hôpitaux-Vieux, les douaniers français ont à nouveau intercepté un troupeau en passe de franchir la frontière. Ce n'étaient plus des vaches, mais des veaux de la race montbéliarde. Les quatre cultivateurs suisses qui les accompagnaient ont été arrêtés. Ce sont MM. A. Berger, P. Bouquet, R. Mermoud et L. Anchaud, tous de Pollier-le-Grand.

# CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

**LE CERCLE FRANÇAIS CONTINUE...** — Prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre, la fermeture du Cercle français, rue Daniel-JeanRichard, ne se fera qu'en avril 1967. Le Cercle continuera à être géré par M. Jean Lienemann.

## LES CULTES

Dimanche 8 septembre 1966  
Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Lebet.  
Oratoire: 8.30, culte, M. Lebet.  
Paroisse Farel (temple indépendant): 9.45, culte, M. Guinand.  
Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.  
Paroisse de l'Abeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Clerc.  
Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Fr. Gschwend.  
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beauté): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.  
Paroisse des Epatures: 9.30, culte, M. Montandon; 10.45, culte de jeunesse.  
Paroisse des Planchettes: 14.00, culte, MM. L. Luntadila et A. Nkama, du Congo.  
Les Bulles: 9.45, culte, MM. L. Luntadila et A. Nkama, du Congo.

Paroisse de La Sagne: 8.50, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. M. Perrin.  
Les Ponts-de-Martel: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte au temple.

Eglise catholique romaine. — Sacré Cœur: 6.30 et 8.00, messes lues en français; 9.00, grand-messe; 10.15, messe des Italiens; 11.15, messe des enfants; 19.00, messe des Espagnols; 20.00, complies; 20.30, messe lue. Hôpital: 8.55, messe.  
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30 exposition du saint sacrement; 18.00, salut.

La Sagne: 10.00, messe.  
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.  
Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 8.30, messe des enfants; 9.45, grand-messe; 11.00 et 18.00, messes, 20.00, complies et bénédiction.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe lue de communion en langue française; 9.45, messe solennelle paroissiale, bénédiction finale; 11.00, baptêmes.

Armée du Salut. — 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification; 19.15, place de la gare; 20.15, réunion d'évangélisation.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Envers 34): 9.45, Gottesdienst.  
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9bis). — 9.45, culte public et école du dimanche.

## COMMUNIQUÉS

Exposition de champignons. — Aujourd'hui, dès 18 h., et demain, de 8 h. à 20 h., la Société de mycologie de la ville organise sa traditionnelle exposition de champignons. Dans la grande salle du Cercle catholique, vous pourrez admirer une gamme impressionnante de cryptogames. Donc, une visite à ne pas manquer, où chacun aura la possibilité de parfaire ses connaissances.

Derby romand, dimanche à la Charrière. — Dimanche, le F.-C. La Chaux-de-Fonds reçoit, à 15 h., le Servette de Genève. Depuis fort longtemps, ce derby se dispute avec un léger avantage des visiteurs à la Charrière. Pour demain, l'entraîneur Skiba a prévu une équipe à même de faire tomber cette tradition. De son côté, Servette, sous la direction de l'international Roger Vonlanthen, entend obtenir ses premiers points. La lutte sera ouverte et il est bien difficile de pronostiquer un vainqueur. La direction du jeu sera assurée par le Zurichois Pius Kamber.

Ecole des parents. — Pour le début de ses conférences d'automne, le comité de l'Ecole des parents se fait un plaisir de vous inviter, le lundi 12 septembre, à l'Atelier du Gymnase, à 20 h., à sa conférence présentée par Mme Jacqueline Steinmann, professeur au Conservatoire de notre ville. Il a semblé nécessaire, aux dirigeants de l'Ecole des parents, de reprendre ce thème, car l'éducation de la musique chez nos enfants pose d'assez grands problèmes pour certains parents. Connaissant les très hautes qualités de notre conférencière, nul doute que nous pourrions vous attendre nombreux à notre première réunion.

49<sup>e</sup> exposition de la Société des Amis des Arts. — Aujourd'hui sera inaugurée, au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, la 49<sup>e</sup> exposition de la Société des Amis des Arts. Cette exposition, sélectionnée par un jury, est réservée aux artistes de la région qui, exposants, sont du même coup candidats aux deux prix: le Prix-Achat du musée et le Prix de la Fondation Portesac. Les deux lauréats seront désignés au cours de la cérémonie d'ouverture. En outre, en renouant avec une tradition interrompue il y a deux ans à l'occasion de l'exposition du centenaire, «De Léopold Robert à Le Corbusier», le comité de la Société des Amis des Arts joint à cette 49<sup>e</sup> exposition les œuvres de trois artistes invités: un rétrospectif du peintre vaudois Buchet décédé en 1963. Cette rétrospective est centrée sur l'œuvre cubiste réalisée entre 1917 et 1925. Combattu, tenu à l'écart et méconnu dans notre pays, cet artiste apparaîtra dans les trois salles qui lui sont consacrées comme l'un des meilleurs artistes suisses du premier tiers de ce siècle. Valenti, de Locarno, et Mœnigler, de Zurich, apporteront une témoignage de qualité d'authenticité parmi ces artistes qui couvrent en ce moment dans notre pays. Précisons que le vernissage d'aujourd'hui est réservé aux artistes et invités, et que l'exposition sera ouverte au public dès demain et ouverte, outre les jours et heures habituels, aussi le mercredi en soirée, de 20 h. à 22 h.

**DU NOUVEAU CHEZ LES CHASSEURS DE SONS.** — Le groupement de La Chaux-de-Fonds fête son 10<sup>e</sup> anniversaire. En effet, début 1956, quelques mordus de l'enregistrement, présidés par M. A. Gillard, fondaient une société dont les premières réunions eurent lieu dans des salles de restaurant.

Avoir un studio d'enregistrement où les membres pourraient travailler et échanger leurs idées, tel était le vœu de ce dynamique président. Ce groupement parvint à transformer un appartement et, le 25 janvier 1958, l'inauguration eut lieu. C'est dans ce local, composé d'une régie de 3 m. sur 2 m. et d'un studio guère plus grand, que les chasseurs de sons ont entrepris de constituer les archives sonores de leur ville.

Une partie de cet appartement était sous-louée, mais vite on s'aperçut qu'il fallait agrandir, et les autres pièces ont été transformées à leur tour. Des séances techniques, des conférences, etc., y ont lieu.

Début décembre 1964, A. Gillard perdit la vie lors d'un accident d'automobile. En février 1965, le nouveau président était nommé en la personne de Francis Jeannin.

L'évolution technique de ces dix dernières années a passé de la simple prise de son du débutant aux techniques professionnelles. Plusieurs des membres s'adonnent à la recherche de laboratoire.

Plus de 75 travaux ont été présentés par les membres aux concours nationaux et internationaux. Chaque année, de nombreux premiers prix ont été décrochés. Plus de 25 émissions de 30 minutes ont passé sur les ondes de Radio-Lausanne et de l'ORTF, sans compter les travaux isolés.

Les archives sonores contiennent actuellement près de 280 enregistrements variant de deux minutes à une heure et demie. 34 disques ont été édités à plusieurs centaines d'exemplaires, représentant environ 10 000 disques.

Le local tel qu'il se présentait au début de l'année 1965 ne répondait plus aux exigences. Une poignée de membres, beaucoup de courage et d'enthousiasme, 1200 heures de travail collectif, voilà ce qu'il a fallu pour obtenir les locaux rénovés que les chasseurs de sons sont à même de présenter aujourd'hui. Il s'agit d'un studio sec de 60 m<sup>3</sup> et d'une régie conçue pour permettre à chaque membre d'y travailler avec son propre matériel.

L'inauguration officielle s'est déroulée vendredi en fin d'après-midi, elle a été aussi simple que cordiale. De sept au départ, les chasseurs de sons sont aujourd'hui 35 à travailler en communauté. Dès lundi, une semaine d'enregistrement marquera cette double manifestation et jusqu'au 17 septembre, le studio restera ouvert de 18 h. à 22 h. à toute personne désirant se faire enregistrer (maximum 3 min.). Qu'il s'agisse de parole ou de musique, le sujet est entièrement libre, et un piano droit est à disposition. Le visiteur aura la possibilité d'auditionner des bandes à son choix.

Nul doute que le studio de la rue du Progrès 105a recevra de nombreux visiteurs.

## ÉTAT CIVIL

9 septembre 1966

## Décès

Stocco née Schmutz Germaine-Marguerite, née le 12 février 1906, ménagère, épouse d'Arnoldo (Nord 185).  
Mützenberg Walter-Jacob, né le 19 janvier 1894, fonctionnaire postal retraité, époux d'Elsa née Berger. (Jacob-Brandt 6).  
Reichen Caroline, née le 4 décembre 1893, ménagère, célibataire. (Châtelot 15).

## ARRESTATIONS DE JEUNES.

Le juge d'instruction communique: La police cantonale a arrêté les nommés M. D., né en 1950, D. P., né en 1949, et P. F., né en 1948, pour vols d'usage de véhicules à moteur et de bicyclettes. Les deux derniers, en outre, ont commis des attentats à la pudeur.

**L'UNITÉ OUVRIÈRE.** — « Une forte minorité refuse la politique de Wilson », c'est le titre employé par la « Voix ouvrière » pour annoncer la victoire remportée par H. Wilson au congrès de Blackpool. Aucun journal de droite n'a poussé la gentillesse jusque là!

TAC

## CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

### Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Au Secours», avec les Beatties; 17.30, «On n'enterre pas le Dimanche».  
RITZ: 15.00 et 20.30, «Haute Infidélité».  
EDEN: 15.00 et 20.30, «Un Pistolet pour Ringo».  
PLAZA: 15.00 et 20.30, «Le Chercheur d'Or de l'Arkansas»; 17.30, «Sansone l'Invincible», parité italienne.  
SCALA: 15.00 et 20.30, «En Arrière, Marche».  
CORSO: 15.00 et 20.30, «Les Poupées».  
REX: 20.30, «Durchs Wilde Kurdistan».

### Divers

CERCLE CATHOLIQUE: dès 18.00, exposition de champignons de la Société mycologique.  
GALERIE DU MANOIR: exposition B. Sandoz.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Pilonel, av. Léopold-Robert 58a.

### DEMAIN DIMANCHE

### Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

### Sports

PARC DES SPORTS: 15.00, Servette, championnat ligue nat. A; 13.00, match des réserves.

### Divers

CERCLE CATHOLIQUE: de 8.00 à 20.00, exposition de champignons de la Société mycologique.  
MUSEE DES BEAUX-ARTS: exposition Buchet, Malmüller, Valenti.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Pilonel, av. Léopold-Robert 58a.

## Chronique locloise

### LES CULTES

Dimanche 8 septembre 1966

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. M. Velon; 20.00, culte d'actions de grâce.  
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte des familles.  
Les Brenets: 9.45, culte.  
La Chaux-du-Milieu: 9.45, culte.  
La Brévine: 9.45, culte.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Envers 34): 9.45, Gottesdienst, maison de paroisse.

Eglise catholique romaine. — 6.50, 7.30, 8.30, messe et sermon; 9.45, grand messe; 11.00, messe en italien; 20.00, messe et sermon.

Les Brenets: 7.30, messe et sermon; 9.45, grand-messe; 19.30, prière.  
Le Cerneux-Péquignot: 7.00 et 9.30, messe; 20.00, complies et bénédiction.

Eglise catholique chrétienne. — Le Locle, Chapelle Saint-Jean (Lion-d'Or 8). 8.30, messe solennelle paroissiale en langue française, sermon.

### MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «Judith»; à 17.00, en italien, «Miserabili».  
CINÉMA CASINO: «La Nef des Fous».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.  
Dès 21 h., le No 11 renseigne.

## CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

### MÉMENTO

ARCADES: «Ne nous fâchons pas».  
STUDIO: «Les Compagnons de la Gloire».  
PALACE: «077 intrigue à Lisbonne».  
APOLLO: «Paris au Mois d'Août».  
REX: Charade.  
BIO: «Zorba le Grec».

### LES CULTES

Terreux: 7.15, culte matinal; Collégiale: 10.00, M. J.-Ph. Ramseyer (radiodiffusé); Temple du Bas: 10.15, M. G. Deluz; 20.15, culte du soir, sainte cène; Ermitage: 10.15, M. J.-S. Javet; Maladière: 9.45, M. M. Held; Valangines: 10.00, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. J.-L. de Montmolin. — Chaumont: 9.45, M. J. Loup. — La Coudre-Monruz: 10.00 et 20.00, M. O. Perregaux. — Serrières: 10.00, M. J.-R. Lœderach, dimanche des baptêmes.

# CHRONIQUE JURASSIENNE

## Moutier: A un citoyen qui a réfléchi

Dans un récent article paru dans un quotidien local, un citoyen énumère les raisons, peu profondes d'ailleurs, qui parlent en faveur du candidat radical à la mairie.

Il déclare, entre autres, que le Parti socialiste n'a plus de programme depuis que la lutte des classes est rayée de son vocabulaire. Faut-il en déduire que ce citoyen, sinon son parti, a la nostalgie de la lutte des classes? Regrette-t-il peut-être le temps où les ouvriers étaient exploités de façon honteuse, le temps du paupérisme généralisé, qui a engendré et entretenu la lutte des classes pendant trop longtemps?

Ou bien ce citoyen très libéral, souffre-t-il de l'amélioration du niveau de vie de nos populations et souhaite-t-il un retour à la situation d'avant 1914? Si tel est le cas, que doit-on attendre du candidat qu'il nous recommande? Serait-il l'homme nouveau avec des idées réactionnaires et rétrogrades? Autant de questions qui nous laissent perplexes.

Ce citoyen, ayant toujours les yeux bien ouverts, comme il le prétend, n'aurait-il pas des œillères?

Le Parti socialiste n'a plus de programme, dit-il. Pour nous, un programme n'est pas seulement une pièce de musée que l'on exhibe à l'occasion des consultations populaires et que l'on s'empresse d'oublier par la suite. Non, notre programme est une réalité vivante. Pour illustrer cette affirmation, nous prendrons quelques exemples.

La lutte contre la spéculation foncière et l'aménagement du territoire transposés sur le plan de la commune, se sont traduits par une politique d'achat de terrains, assurant à notre cité des possibilités de déve-

loppement qui ont trop souvent fait défaut jusqu'à présent.

Combien de petites ou moyennes industries n'ont pu se fixer chez nous, faute de terrains appropriés? Toutes ces acquisitions sont intervenues pendant cette dernière décennie, sous l'impulsion de maires socialistes à la tête d'un exécutif ouvert au progrès.

Un autre élément du programme socialiste, c'est le droit aux études pour tous. Les socialistes ont influencé le développement de nos écoles: à commencer par les écoles enfantines. Il y a quinze ans, nous en avions une. C'était une institution semi-privée, sans possibilité de développement, et maintenant Moutier compte cinq classes froebeliennes. Notre école secondaire est devenue une école populaire, la gratuité des moyens d'enseignement, dans cet établissement, date d'environ quinze ans. Son développement est très récent: il a été activé par les représentants socialistes siégeant dans les commissions et conseils.

Nous pourrions sans peine continuer cette démonstration. Les hommes que nous avons délégués au Conseil municipal ne sont pas des êtres exceptionnels, selon le critère libéral, mais ils sont clairvoyants et réalistes.

Dans cette optique, notre candidat W. Strasser saura également continuer d'œuvrer pour le bien de notre commune. Faisons-lui confiance et votons pour Werner Strasser.

Parti socialiste, Moutier.

**MOUTIER: Soir d'élection.** — Le Conseil municipal a chargé son vice-président, M. Georges Steiner, de saluer en son nom le maire qui sera élu et de prendre toutes dispositions y relatives.

## Centenaire de l'Ecole d'horlogerie du Technicum de Saint-Imier

Sous un ciel sans nuage s'est ouverte vendredi à 9 h. 15, en la salle du cinéma Lux la journée officielle de ce centenaire.

L'Orchestre symphonique créa l'atmosphère idoine à une telle commémoration.

Le directeur Neusel salua ensuite les hôtes. Il rappela la mémoire de M. Robert Vorpe, qui eût dû présider. Il pria l'assemblée d'honorer cette mémoire par une minute de silence.

### LES DISCOURS

M. Neusel ouvrit la vanne de l'éloquence en faisant un bref mais complet historique de ces cent années écoulées.

1886, c'est la fondation de l'Ecole d'horlogerie; l'impulsion fut donnée par la Société d'émulation. En 1891, il y a 51 élèves et il faut changer de locaux. 1896 voit la création d'une classe de mécanique. L'école devient communale sous le nom d'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Saint-Imier. 1916: formation des techniciens, d'abord dans l'horlogerie, puis dans la mécanique. Une classe d'électriciens s'ouvre en 1935, bientôt suivie d'une classe de mécaniciens-électriciens.

L'Ecole passe sans trop d'ennuis la dernière guerre mondiale. En 1942 on célèbre son 75<sup>e</sup> anniversaire. Plus tard des démarches furent entreprises pour sa promotion en Technicum. Ce fut chose faite en 1961 grâce à la compréhension de M. Gnaegi, alors directeur de l'Economie publique cantonale.

Le technicum actuel est doté des laboratoires indispensables: pour les recherches horlogères, pour les essais de matériaux, pour les moteurs et l'électricité. Le bâtiment fut transformé et agrandi si bien qu'on ne reconnaît plus celui dont on était si fier en 1901.

Toutes ces dernières réorganisations furent suivies par M. M. F. Dubois, président de la Commission de surveillance et R. Vorpe qui consacra à l'école 36 ans de son existence.

L'avenir, continue l'orateur, en dépit des risques, est exaltante pour les jeunes et les maîtres actuels. On n'achève plus ses études aujourd'hui, car l'étude est permanente si l'on ne veut rester en marge. Les qualités nécessaires aux hommes de ce jour et ceux de demain sont: le calme, l'imagination, l'enthousiasme, l'esprit d'équipe, le courage, le sens de l'humain.

Puisse progresser notre école dans le chemin qu'elle s'est tracée. Nous allons avec confiance vers son deuxième siècle d'existence.

M. Tschumy, directeur de l'Economie publique cantonale apporta les vœux du gouvernement et l'assurance que

celui-ci fera tout pour promouvoir le technicum et soutenir les efforts du comité de surveillance. Il remet à la centenaire un vitrail commémoratif. Il souligne l'importance de l'industrie horlogère dans l'économie du pays et l'accroissement de ses exportations.

Le maire Niffeler s'associe à cette commémoration, salue toutes les personnes présentes, fait des vœux pour la centenaire, relève le privilège pour Saint-Imier d'avoir en ses murs le conseiller fédéral Gnaegi. Il dit à la jeunesse de profiter largement du savoir et des expériences dispensées dans les salles de cours et les ateliers lui recommande le contentement de soi-même dans la tâche accomplie, la discipline et l'intérêt, la volonté de servir. Il se félicite des excellentes relations entretenues par les autorités communales avec les commissions de surveillance, les directions et le personnel ainsi qu'avec les organes de la Confédération, et du canton.

M. Dubois, président de la Commission du centenaire, après avoir constaté que la jubilaire se porte allègrement et qu'elle est fière qu'on parle d'elle, souligne qu'elle fait bon ménage avec les autres écoles similaires sous le toit bernois. Il admire le courage et la persévérance de ceux qui mirent sur pied ces classes d'horlogerie, de mécanique et d'électricité et dont le but était le développement de la région. Il a une pensée de gratitude pour les fondateurs et leurs successeurs, qui, le plus souvent, œuvrèrent dans l'ombre en prenant le temps sur leurs loisirs.

L'Orchestre symphonique met le point final à cette partie officielle.

### VISITE DU TECHNICUM

Sous la conduite d'aimables cicerones, les participants font la visite de cet établissement au travail. Ces quelques instants passés dans l'ambiance journalière des hôtes du technicum complètent d'une façon très heureuse cette commémoration.

### EXPOSITION DE CHAMPIGNONS.

— Nous apprenons que la Société mycologique d'Erguel prépare pour les 10 et 11 septembre, une exposition qui s'ouvrira en l'Hôtel Central.

**APPEL FLATTEUR.** — C'est celui dont est l'objet le Corps de Musique, engagé par le Comité d'organisation de la Fête des Vendanges de Lugano afin de participer au cortège de cette manifestation le 2 octobre prochain.

Le départ se fera le samedi 1<sup>er</sup> octobre par le train de 5 h. 36 et la rentrée aura lieu le dimanche soir.

# Entretien avec Henri MONFRINI

ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Côte-d'Ivoire

Comme nos lecteurs s'en souviennent certainement, nous avons annoncé le 1<sup>er</sup> septembre la nomination d'Henri Monfrini au poste d'ambassadeur en Côte d'Ivoire. Les amis nombreux, très nombreux d'Henri Monfrini ont été heureux d'apprendre sa nomination.

Henri Monfrini, avocat, docteur en droit, entre ainsi par la toute grande porte dans la carrière diplomatique. Cependant, avant d'y accéder, il a eu une solide préparation et naturellement, il possède les qualités fondamentales d'un bon diplomate.

Rappelons qu'Henri Monfrini a siégé sur les bancs du Grand Conseil vaudois de 1947 à 1955. Que de 1953 à 1963, soit pendant dix ans, il fut l'un des seize représentants vaudois au Conseil national. Il renonça à ce mandat au congrès du PSV de Renens de 1963. Il venait d'être désigné par les Nations Unies au titre d'expert pour



le droit constitutionnel et dès lors, en compagnie d'une équipe de quatre experts, dont deux Hollandais et deux

Suisses (l'ambassadeur Grässli et lui-même), il séjourna trois mois au Sénégal et en Gambie pour étudier le projet d'association de ces deux pays. Les études entreprises par les experts aboutirent à un résultat négatif, ces deux pays n'étant pas encore mûrs pour une association viable.

Ce fut pour Henri Monfrini une très riche expérience. Il commença à se familiariser avec les problèmes de l'Afrique noire. Il eut la chance aussi de faire la connaissance intimement du D<sup>r</sup> Albert Schweizer qu'il considère comme ayant été un homme d'une dimension extraordinaire. Les amis d'Henri Monfrini apprendront sans doute avec plaisir que les Editions Payot vont sortir incessamment un petit bouquin dû à la plume de notre ami intitulé: «Schweizer, demain».

Après cette expérience enrichissante, Henri Monfrini fut nommé représentant régional des Nations Unies, accrédité au Gabon, avec siège à Libreville et en République Centrafricaine (capitale Bangui) et qui est, certains s'en souviennent peut-être, l'ancien Oubangi-Chari.

Il restera dans ces pays d'Afrique noire deux ans et demi et son mandat se terminera à fin septembre, puis dès le 1<sup>er</sup> octobre, Henri Monfrini sera de fait ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Côte d'Ivoire, avec siège dans la capitale: Abidjan.

Le séjour africain de notre ami Monfrini, ses qualités personnelles, sa formation, tout concourt à ce qu'il devienne sans conteste possible, un excellent représentant de notre pays dans ces terres d'Afrique, dans ces pays en voie de développement qui vont sans doute jouer un rôle considérable dans les années qui viennent.

Henri Monfrini qui est parti mercredi soir pour Libreville où il va terminer son mandat «onusien», salue par notre entremise tous ses amis de Suisse. Nous lui souhaitons quant à nous un heureux et fructueux séjour en sachant combien il prend sa tâche à cœur et combien il représentera brillamment notre pays à l'étranger.

OCTAVE HEGER.

## Au Comptoir suisse

Dimanche 11 septembre

7 h. — Grande avenue: Départ du Grand Prix du Comptoir suisse de marche, 40 kilomètres sur route, organisé par la section de marche du Stade-Lausanne.

9 h. à 18 h. — Ouverture des halles, des jardins et des expositions spéciales: le Salon de l'horlogerie; le Salon des ensembliers; la cour d'honneur des produits du sol; l'agriculture au service des consommateurs; l'exposition Sibélius; le Pavillon du centenaire Nestlé.

9 h. à 18 h. — Ouverture du pavillon de la Finlande.

9 h. à 18 h. — Ouverture du pavillon du Pakistan.

9 h. à 18 h. — Ouverture des halles rurales: Marché-concours d'aviculture et de cuniculture.

9 h. à 20 h. — Ouverture des halles de dégustation.

10 h. à 23 h. — Ouverture du Restaurant du Pakistan.

9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. — Jardin d'enfants Nestlé et jardin de circulation G. M.

9 h. 30. — Salle N° 10: séance de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment FOBB.

10 h. à 18 h. — Cinéma: défilés de mode; présentations de films finlandais et pakistanais. Entrée libre.

10 h. — Salle du Conseil: séance du bureau du Comité olympique suisse.

10 h. 30. — Salle N° 2: Séance de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers FOMH.

11 h. — Avenue des Bergières (devant le collège de Beaulieu): Arrivée du Grand Prix du Comptoir suisse de marche, 40 kilomètres sur route, organisé par la section de marche du Stade-Lausanne.

13 h. — Ancien Presbytère: déjeuner du bureau du Comité olympique suisse.

14 h. 30. — Salle N° 2: proclamation du palmarès et distribution des récompenses du Grand Prix du Comptoir suisse de marche, 40 kilomètres sur route, organisé par la section de marche du Stade-Lausanne.

15 h. — Grand Restaurant: Société philharmonique de Champagne, Epernay (Marne).

17 h. — Grand Restaurant: sociétés de musique de La Chaux et L'Auberson.

Lundi 12 septembre

Journée de la Finlande

Inauguration officielle

du Pavillon d'honneur

9 h. à 18 h. — Ouverture des halles, des jardins et des expositions spéciales.

9 h. à 10 h. et de 12 h. à 18 h. — Ouverture du pavillon de la Finlande.

9 h. à 18 h. — Ouverture du pavillon du Pakistan.

9 h. à 20 h. — Ouverture des halles de dégustation.

10 h. à 23 h. — Ouverture du Restaurant du Pakistan.

9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. — Jardin d'enfants Nestlé et jardin de circulation G. M.

9 h. — Salle N° 6: Association suisse de magasins d'articles de sport, section Vaud-Valais-Fribourg.

10 h. à 18 h. — Cinéma: défilés de mode; présentations de films finlandais et pakistanais. Entrée libre.

10 h. — Salle N° 7: Fédération romande des détaillants.

13 h. 30. — Pavillon de la Finlande: Inauguration officielle du pavillon.

11 h. — Ancien presbytère: Société d'entreprise des travaux publics.

12 h. 45. — Restaurant du Rond-Point: déjeuner de la Fédération romande des détaillants.

13 h. 30. — Cave fribourgeoise: déjeuner de l'Association suisse de magasins d'articles de sport, section Vaud-Valais-Fribourg.

15 h. — Grand Restaurant: Ensemble romand d'instruments de cuivre.

15 h. 30. — Restaurant du Rond-Point, salles N° 1 et 2: séance du bureau de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie.

16 h. 30. — Restaurant du Rond-Point, salles N° 1 et 2: assemblée d'automne du Conseil de l'Office vaudois pour le développement du commerce et de l'industrie.

20 h. — Hôtel Beau-Rivage: dîner offert à l'occasion de la participation de la Finlande à la 47<sup>e</sup> Foire de Lausanne.

## Mémoire lausannois

Pharmacies d'office

De 18 h. à 21 h. (samedi de 17 h. à 21 h., dimanche de 9 h. à 21 h.):

GEMPELER: rue Madeleine 3.

BALLY: boulevard de Grancy 26.

De 18 h. à 24 h.:

ZIMMERMANN: rue de Bourg 35.

A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le lundi après midi.

Médecin de garde

Pour Lausanne Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23

THÉÂTRE MUNICIPAL: 20.45, concert de gala de la Société philharmonique de Champagne (France), sous les auspices du Corps de musique de Pully.

## Au bout du lac

CGTE. — A l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire des Communes réunies qui aura lieu à Carouge dimanche 11 septembre 1966, les mesures suivantes seront prises:

Ligne N° 12: Le service par tram sera interrompu de 9 h. 30 à 13 heures environ entre le rond-point de Plainpalais et le rond-point de Carouge. Des autobus effectueront un service de navette entre le rond-point de Plainpalais et la rue Blanche.

Le tronçon compris entre la rue Blanche et le rond-point de Carouge ne sera pas desservi entre 9 h. 30 et 13 heures environ.

Ligne D: L'itinéraire des autobus sera détourné, dans les deux sens, de 9 h. 30 à 13 heures environ par le rond-point de Plainpalais, pont des Acacias, rue du Grand-Bureau, rue Louis de Montfalcon, avenue Vibert, carrefour du Bachet-de-Pesay, route de Saint-Julien; ensuite parcours normal.

De 13 heures à 18 heures environ: les autobus emprunteront le tracé de la ligne 12 du rond-point de Plainpalais au rond-point de Carouge, puis le parcours normal.

Ligne H: L'itinéraire des autobus sera détourné, dans les deux sens, de 9 h. 30 à 13 heures environ par le rond-point de Plainpalais, pont des Acacias, rue du Grand-Bureau, rue Louis de Montfalcon, avenue Vibert, carrefour du Bachet-de-Pesay, route de Saconnex-d'Arve, route de la Chapelle, chemin de Drize, chemin Lullin, Troinex; ensuite parcours normal.

De 13 heures à 18 heures environ: les autobus emprunteront le tracé de la ligne 12 du rond-point de Plainpalais au rond-point de Carouge, puis le parcours normal.

Ligne M: La course de 11 h. 40 du rond-point de Plainpalais pour Bardonnex sera détournée par le pont des Acacias, rue du Grand-Bureau, rue Louis de Montfalcon, avenue Vibert, carrefour du Bachet-de-Pesay; ensuite parcours normal.

De 13 heures à 18 heures environ: les autobus emprunteront le tracé de la ligne 12 du rond-point de Plainpalais au rond-point de Carouge, puis le parcours normal.

## Mémoire genevois

PROMENADE DU LAC: dimanche, 11.00, Fanfare municipale du Petit-Saconnex.

# CINÉMAS LAUSANNOIS

**A. B. C. Tél. 22 55 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première vision  
**IL CRIMINALE**  
Jack Palance, Yvonne Furneaux, Salvo Randone - Version originale italiana

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.30, 20.30 (en français) 16 ans  
Prolongation - Première vision  
17.00 (en italien, sous-titré)  
Un film qui a obtenu la palme d'or au Festival de Cannes 1966  
**CES MESSIEURS DAMES**  
Une farce follement drôle qui vous fera rougir de rire  
Virna Lisi Franco Fabrizi

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Ce soir nocturne à 23 h. 15  
Prolongation  
Le lièvre du fou rire  
Bourvil dans un film ultracomique!  
**3 ENFANTS DANS LE DÉSORDRE**  
avec Jean Lefebvre, Rosy Varte, Uta Taeger Robert Dalban - Scope, coul.

**Bel-Air Tél. 25 53 12**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Samedi nocturne à 23.15  
Parlé français - Scope - Couleurs  
Le plus sanglant massacre de l'histoire du Far-West  
**LES TAMBOURS DE LA GUERRE**  
Lex Barker, Joan Taylor, Ben Johnson  
Un palpitant film d'action  
Un western de race

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30 17.00 19.00, 21.00 16 ans  
Le cycle du rire vous présente  
Norman Wisdom, le célèbre comique du film et de la TV anglaise,  
dans une folle farce  
**FOU A LIER**  
Les aventures qui «lui» arrivent à l'hôpital sont inénarrables!  
Version orig., s.-t. français-allemands

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Ce soir nocturne à 23 15  
Première vision - Prolongation  
La passion d'un avocat célèbre  
**LA SECONDE VÉRITÉ**  
Coupable ou non-coupable?  
Robert Hossein Michèle Mercier  
Franscope Eastmancolor

**Cinéac Tél. 22 74 99**  
Permanent: 14.00-23.00 7 ans  
(Durée: 1 h. 30)  
Hommage respectueux au grand disparu  
**HERMANN GEIGER, L'AIGLE DE SION**

**Colisée Tél. 32 51 25**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Samedi, nocturne à 23.15  
Nous poursuivons notre hommage à Luis Bunuel par la caricature la plus méchante du maître où il nous fait découvrir des monstres trop humains avec leurs vices  
**LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE**

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne, à 23 h. 15  
Parlé français - Couleurs - Scope  
Un combat sans merci. Une effarante chasse à l'homme...  
**LE TÉMOIN DU 3<sup>e</sup> JOUR**  
George Peppard, Elizabeth Ashley  
Une des plus palpitantes énigmes policières!

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Grande première vision  
Ouverture de saison Parlé français  
**UN MONDE NOUVEAU**  
de Vittorio de Sica, avec Christine Delaroché, N. Castelnuovo Mad. Robinson, G. Wilson, P. Brasseur, Iza Miranda, J. Aubert

**Métropole Tél. 23 62 22**  
14.30 17.00 20.30 18 ans  
Samedi, nocturne à 23.15  
**SAFARI DIAMANTS**  
de Michel Drach  
avec Marie-José Nat, Jean-Louis Trintignant, Horst Frank  
Quand les gangs parisiens règlent leurs comptes... «Electre», voluptueuse jeune femme, dirige la chasse!

**Moderne Tél. 26 28 77**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Les deux géants du rire: Fernandel et Bourvil, réunis dans  
**LA CUISINE AU BEURRE**  
Un film de Gilles Grangier qui bat tous les records du rire!

**Montchoisi Tél. 24 05 87**  
15.00, 20.30 16 ans  
Dimanche: 14 h 30, 17 h., 20 h. 30  
Erstaufführung - Farbfilm  
Grethe Weiser, Gunther Philipp, Peter Weck, Gitte u. v. a.  
**LIEBESGRUESSE AUS TIROL**  
Ein herrlicher Musik, Schlager- und Unterhaltungsfilm  
In einer berauschenden Landschaft

**Palace Tél. 22 15 30**  
14.30 17.00 20.00 22.10 18 ans  
Prolongation, 2<sup>e</sup> semaine  
Ouverture de saison - Le film tiré du 2<sup>e</sup> livre du Dr Soubiran,  
«Journal d'une Femme en Blanc»  
**UNE FEMME EN BLANC SE RÉVOLTE**  
de Claude Autant-Lara  
avec Danielle Volle, Bernard Dhéran

**Rex Tél. 23 43 31**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans  
Un film d'angoisse sans précédent...  
**LE CRANE MALÉFIQUE**  
(LES FORFAITS DU MARQUIS DE SADE)  
Technicolor - Scope - Parlé français avec Christopher Lee, Peter Cushing, Patrick Wymark, Jill Bennett  
Déconseillé aux personnes nerveuses et impressionnables

**ROMANDIE 23 47 64**  
14.30 17.00 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne à 23 h. 15  
Eastmancolor Scope - Parlé français  
Un film gai, plein d'entrain  
**SEULEMENT UNE NUIT... CHÉRI!**  
Un film de Jean Delannoy tiré du célèbre roman de mœurs «Les Sultans», avec Gina Lollobrigida, Louis Jourdan, Daniel Gélin

**City-Pully Tél. 28 69 69**  
14.30, 20.30 10 ans  
Dimanche, 14 h. 30, 17 h., 20 h. 30  
Tous les amateurs publics de Paris réunis... Un film de Robert Dhéry et Pierre Tchernia  
**LA BELLE AMÉRICAINE**  
Un vrai spectacle de famille  
Robert Dhéry, Annie Ducaux, Louis de Funès, Jean Richard

**Corso-Renens Tél. 24 90 35**  
20.30 12 ans  
Dim., 14 h. 30  
Couleurs - Scope  
Le tout nouveau film follement comique de Louis de Funès  
**LE GENDARME A NEW YORK**  
A pleurer... de rire!!!  
Sam. et dim., 17.15: 16 ans  
**I DUE PERICOLI PUBBLICI**

**BUFFET CFF**  
Mme R. PÉCLARD, LAUSANNE  
Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

**AMBULANCES (jour et nuit)**  
C. Petit  
Rapatriements, possibilité trois grands blessés (non superposés) plus deux accompagnants.  
Fr. 15.— prise en charge  
Fr. 1.— le km.  
GENÈVE, rue de Bourgogne 6 c, tél. (021) 44 11 93.

**Garage du Close et sa**  
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42  
Lausanne

...nous avons l'occasion que vous avez en tête

**Prêts rapides**

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.

**X** Veuillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore. Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

**Banque Procrédit**  
Fribourg, Tél. 037 / 264 31

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

Localité .....

# SERVETTE

## PREMIER POINT À LA CHARRIÈRE?

sous la baguette de Roger Vonlanthen

Coup d'envoi: dimanche à 15 h.

A la Charrière, Servette joue habituellement bien. C'est un peu le terrain de prédilection des Genevois qui, rarement, y ont été battus. Même dans leur meilleure forme, les Chaux-de-Fonniers, face aux Genevois, ont très souvent laissé des plumes. Il faut en effet remonter plusieurs années en arrière pour avoir vu La Chaux-de-Fonds vainqueur.

En ce début de saison, Servette a marqué un net passage à vide. Trois matches, zéro point, voilà qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Avec le derby romand de la Charrière, assisterons-nous à un réveil genevois? Tout est possible. Les Chaux-de-Fonniers ont bien eu leur redressement dimanche dernier à Granges. Celui du Servette devrait aussi venir une fois.

Avec le départ de Leduc et l'engagement de Vonlanthen, un esprit nouveau règne pourtant au Servette.

Certes, tout n'est pas encore parfait, mais avec les mois on y arrivera. Les jeunes auront leur place, a dit Vonlanthen, néophyte dans le métier d'entraîneur. Ils seront incorporés les uns après les autres aux côtés des chevronnés. Et d'ici la fin de la saison, il y a bien des chances que l'on trouve un ou deux bons espoirs dans la formation genevoise.

Vonlanthen est resté fidèle au 4-2-4. Quant à son effectif, il se présente ainsi:

Gardiens: Barlie (25 ans), Scalena (26).

Défenseurs: Desbaillets (28), Haymoz (22), Maffiolo (28), Martignago (22), Mocellin (23), Pignet (26).

Demis: Makay (28), Pazmandy (28), Sundermann (26).

Attaquants: Conti (21), Desbiolles (25), Georgy (26), Heury (27), Kvicinsky (20), Nemeth (28), Poulet (22), Schindelholz (26), Althaus (22).

Schindelholz et Georgy



Deux atouts principaux, mais qui ont de la peine à s'affirmer en ce début de saison.

Le fils de Jacky Fatton fait son entrée, nous a dit l'entraîneur Vonlanthen



Servette a accusé le coup de ses défaites. « Certes, cela a été dur au début, nous a dit R. Vonlanthen, mais maintenant nous avons retrouvé le moral. »

— Sundermann est-il rétabli?

— Oui, et cette semaine il a déjà rejoué en match amical. En revanche, Makay et Nemeth, tous deux blessés, sont incertains pour dimanche. Quant à Schindelholz, qui ressentait hier encore quelques douleurs, j'ai bon espoir pour qu'il soit de la partie.

— Donnez-vous au fils de Jacky Fatton sa chance?

— C'est mon intention. La Chaux-de-Fonds a plusieurs jeunes et c'est une bonne occasion pour Fatton de se mettre au diapason de Duvoisin ou de Zappella.

— Vous connaissez la tradition?

— Oui, Servette gagne presque toujours à la Charrière. Cependant, il ne faut pas trop se fier aux traditions. Un jour ou l'autre, elles peuvent être rompues.

Russi laissé au repos

L'expérience de dimanche dernier à Granges, expérience qui a valu au F.-C. La Chaux-de-Fonds ses deux premiers points, Skiba la renouvellera. Il reconduira donc son équipe de la deuxième mi-temps, c'est-à-dire qu'il laissera Russi au repos et le remplacera par Tholen.

En effet, Russi, qui a subi une intervention chirurgicale avant le début de la saison, n'est pas en bonne condition. Tholen, qui a fait une excellente rentrée, sera certainement apte à le remplacer. Skiba hésite cependant sur un point: Tholen sera-t-il plus rentable demi qu'aux côtés de Milutinovic comme arrière du centre? Il est donc fort possible que Delay prenne la place de Russi et Tholen celle de Delay. Mais tout cela dépendra aussi de la tactique qu'adoptera Servette.

LA CHAUX-DE-FONDS (entraîneur: H. Skiba)

Voisard	Milutinovic	Tholen	Hoffmann
Baumann	Brossard	Delay	Keller
Schindelholz	Georgy	Desbiolles	Conti
Mocellin	Sundermann	Fatton	Maffiolo
	Pazmandy	Pignet	

SERVETTE (entraîneur: Roger Vonlanthen)

Arbitre: M. P. Kamber, Zurich

## Le dossier du Servette

Servette: trois matches, trois défaites, zéro point. Certes, ce n'est pas brillant comme début de saison. Mais doit-on s'alarmer? Non! Et pourtant, déjà, notre excellent ami Jacques Ducret ouvre cette semaine le dossier du Servette.

Certes, aussi, il y eut des bouleversements au Servette au terme de la dernière saison. Le « licenciement » de Leduc, l'engagement de Roger Vonlanthen au poste d'entraîneur, les départs de Schnyder à Bâle, de Bédert à La Chaux-de-Fonds, de Kaiserauer aux Young-Fellows, celui encore de Daina à Xamax. Si l'on ajoute que Makay, Nemeth et Pazmandy sont considérés comme « vieux » ou vivent

actuellement sur leur réputation, on admet un peu que Servette 1966, techniquement parlant, n'est plus sur la bonne longueur d'ondes. Mais cela n'est pas encore catastrophique. Il suffira aux dirigeants de se rendre compte que le club a des jeunes qui ne demandent qu'à s'extérioriser. Et là nous pensons à Michel Fatton, le fils de Jacky, à Guyot, à Canti, à Kvicinsky, etc.

Servette passe peut-être par une crise de « vieillesse ». Alors, que la confiance soit donnée aux jeunes, et si cette saison, voire une seconde doivent être sacrifiées pour reformer un onze capable de se placer au sommet du football suisse, les sacrifices en valent la peine. D'autres clubs ont dû passer par là. Ils en sont revenus contents.

Il y a plusieurs années, le F.-C. La Chaux-de-Fonds connut une période noire. On lança timidement dans la bagarre, alors qu'ils n'avaient que 15 ans, Antenen et Kernen. Leur premier match en ligue A fut une rencontre La Chaux-de-Fonds-Servette. Les Chaux-de-Fonniers triomphèrent grâce à un but d'Antenen et à un second de Kernen. Servette tentera-t-il dimanche une expérience semblable, d'autant plus que La Chaux-de-Fonds également s'est mise à l'heure « nouvelle vague »?

## Quand et à quelle heure ils joueront

SAMEDI

15 h. 45	Blue-Stars—Le Locle
16 h.	Bâle—Granges
17 h. 30	Grasshoppers—Y.-Boys
20 h.	Xamax—Brühl
20 h. 15	Bienne—Sion
20 h. 30	Lausanne—Moutier

DIMANCHE

14 h. 45	Aarau—Lucerne
	UGS—Bellinzona
15 h.	Chaux-de-Fds—Servette
	Lugano—Young-Fellows
	Winterthur—Zurich
	Saint-Gall—Baden
	Soleure—Chiasso
	Wettingen—Thoune



Des défenseurs servettiens

Ce ne sera pas but. Barlie, bien couvert par Maffiolo, arrêtera le ballon. Pareille situation se reverra dimanche.

Maison du Peuple

Restaurant CITY

Serre 68  
Téléphone 2 17 85

Sa carte, ses vins, ses prix

Les Fleurs Turtzschy

L.-Robert 57-59  
Tél. (039) 2 40 61

70

La marque de l'imprimé de qualité

typoffset

Rue du Parc 105  
Tél. 3 20 38

Brasserie Rieder

R. SANDOZ  
L.-Robert 30a - Tél. 3 15 27

SPECIALITÉ: BIÈRE DU SAUMON

Sur la terrasse ou au restaurant: c'est ici que les fins commentateurs des matches se donnent rendez-vous!

Tous vos articles de sport chez le spécialiste

Calame-Sports

Rue Neuve 3

BIÈRES EAUX MINÉRALES LIQUEURS

Paul EHRBAR

Rue de la Charrière 60  
Tél. 2 37 94

Droit au but avec

DUCOMMUN SPORTS

La Chaux-de-Fonds

Qui parle PNEUS pense

Kuhfuss

Collège 5

Pour vos fleurs



Serre 81 - Tél. 2 12 31

Grisel

Tabacs Cigares importés

Location officielle du F.-C. La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 12  
Téléphone 2 23 73

A. Rodet

CONFECTION

Toujours leader de l'élégance

L.-Robert 108  
Tél. 3 43 43

PHOTO-CINÉ

Nicolet et fils

LE LOCLE  
Place du Marché  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Av. Léopold-Robert 59

Se tiennent toujours à votre service

ENTREPRISE DE FERBLANTERIE

Appareillage Soudure autogène Ventilation Compresseurs

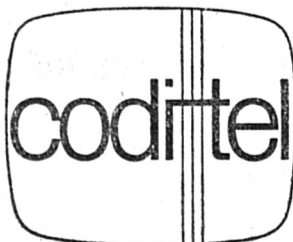
PAUL ZYSSET

LA CHAUX-DE-FONDS  
Atelier: Numa-Droz 3  
Téléphone 2 49 47

Grâce à Coditel, La Chaux-de-Fonds est la première grande ville de Suisse à bénéficier d'un réseau distribuant

6 programmes de télévision  
2 suisses + 2 français + 2 allemands  
sans antennes, par câble, sans parasites

Visitez sans engagement notre salon de démonstration, av. Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds, ou appelez le No 2 27 33



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Lisbonne: L'opposition à Salazar

Le principal groupe d'opposition du Portugal, l'« Accao democrato social » (Action sociale-démocrate) a adressé au président Salazar une lettre dont diverses copies ont été distribuées à la presse étrangère. Dans cette lettre, l'opposition reproche au régime de M. Salazar d'avoir transformé les Portugais en un peuple de « somnambules ». Après 38 ans de dictature, la nation se sent elle-même comme en état d'hypnose « provoquée par une opération chirurgicale qui a commencé, mais qui ne s'est jamais terminée ». Aussi les Portugais ont-ils perdu l'espoir de retrouver une personnalité.

Cette lettre critiquant violemment le régime Salazar est signée par le politicien Francisco Pinto da Cunha Leal, ingénieur de 70 ans, qui fut durant quelques mois, en 1922-23,

premier ministre. Le but de cette lettre est d'informer le président Salazar du changement intervenu dans la direction du mouvement qui entend porter son action sur six autres provinces du Portugal. Jusqu'ici, l'activité du mouvement était confinée dans les villes de Lisbonne, de Coimbra et de Porto. La lettre rappelle que le président Salazar a répondu à un précédent message du mouvement et qu'il avait ainsi reconnu son action de facto. Le mouvement espère maintenant être reconnu de jure.

La lettre proteste en outre contre la censure, et fait remarquer qu'une « prolongation anormale » du régime a entravé le développement du pays. Le Portugal est aujourd'hui moins développé qu'en 1926 en comparaison avec d'autres Etats civilisés.

## La France se retire du CIME

La France vient de notifier son retrait du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), apprend-on de source sûre. Cette décision, notifiée le 30 août dernier, deviendra effective le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Les motifs qui ont dicté la décision française ont été rendus publics, mais on croit savoir de bonne source

que, selon le Gouvernement français, le CIME a rempli le rôle qui lui avait été dévolu, au moment de sa création à Bruxelles le 5 décembre 1951. En outre, ajoute-t-on, on semble penser à Paris que les activités, dans divers domaines, font double emploi avec celles du haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dont le siège est également à Genève.

## Un plan de compromis de Pearson sur le problème rhodésien

Londres. — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a formulé vendredi, devant ses collègues du Commonwealth, les grandes lignes d'un plan de compromis sur le problème rhodésien, destiné à prévenir l'échec de la conférence du Commonwealth dont le débat sur la Rhodésie est entré dans une phase critique.

Le plan canadien prévoit :

1. Un engagement de la part de la Grande-Bretagne de ne concéder l'indépendance de la Rhodésie que sur la base d'un système électoral suffisamment représentatif de la majorité de la population ;

2. L'application de sanctions sélectives obligatoires, conformément au chapitre 7 de la Charte des Nations-Unies. Ces sanctions porteraient essentiellement sur les principales exportations de la Rhodésie, telles que le chrome, l'amiant, le minerai de fer et le tabac.

Les propositions canadiennes rejoignent en partie les demandes réitérées des délégations africaines et antillaises en faveur de sanctions obligatoires et de la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu avant l'octroi de l'indépendance.

## EN QUELQUES LIGNES...

● **ROCHESTER.** — Le Parti républicain de l'Etat de New York a donné son appui total à M. Rockefeller pour un deuxième renouvellement de son mandat de gouverneur de l'Etat de New York. L'élection aura lieu en novembre. D'autre part, les démocrates ont porté leur choix sur M. Frank O'Connor pour le poste de président du Conseil de ville de New York.

● **COURTRAI.** — Neuf cent personnes, pour la plupart des écoliers et des ouvriers ont été atteints d'intoxication alimentaire en Flandre, où 15 000 repas à la viande avariée avaient été livrés dans des cantines.

● **SALISBURY.** — Deux juges du Tribunal suprême de Rhodésie ont déclaré vendredi illégale la constitution rhodésienne proclamée après la déclaration d'indépendance, en novembre dernier. Simultanément, les deux juges ont, toutefois, déclaré que le régime de M. Smith était le seul gouvernement efficace du pays.

● **ATLANTA (Georgie).** — Stockely Carmichael, président du « Snick » (Comité des étudiants non violents), principal artisan du slogan « Pouvoir noir » a été arrêté jeudi soir à Atlanta (Georgie) sous l'inculpation d'avoir provoqué les bagarres raciales qui ont eu lieu mardi dans cette ville.

● **DJAKARTA.** — Un tribunal spécial de Djakarta a condamné à mort, vendredi, un ancien membre du cabinet indonésien. L'ancien ministre de la Banque Centrale, M. Jusuf Muda Dalam, était accusé de subversion, d'abus de confiance aux dépens de l'Etat et d'importation illégale d'armes. Dans sa déclaration finale, le juge a estimé qu'il n'existait aucun motif de clémence, Dalam n'ayant manifesté aucun repentir.

● **SAIGON.** — Deux vedettes nord-vietnamiennes, ancrées dans une île de la baie d'Along, à 75 km. à l'est-nord-est d'Haiphong, ont été attaquées vendredi par des chasseurs bombardiers américains. Une des vedettes, touchées de plein fouet, a fait explosion et a coulé. L'autre a été gravement endommagée.

● **BRUXELLES.** — La 41<sup>e</sup> session du comité exécutif de la « Confédération internationale des syndicats libres » (CISL) se tiendra du 22 au 24 novembre prochain à la Barbade (Antilles britanniques).

● **WASHINGTON.** — Le président Johnson est fermement décidé à poursuivre avec toute la vigueur nécessaire, ses efforts en vue de parvenir à un règlement pacifique et équitable du conflit vietnamien, déclare le communiqué conjoint publié au terme de la visite officielle à Washington du général Ne Win, président du Conseil révolutionnaire birman.

● **FORT DIX (New Jersey).** — Les trois soldats qui avaient refusé, le 14 juillet dernier, de s'embarquer pour le Vietnam ont été condamnés à des peines de travaux forcés. Trois ans pour Dennis Mora, cinq ans pour James Johnson et David Samas.

● **MUNICH.** — Des policiers ont saisi vendredi de nouveaux documents faisant état d'une participation de M. Luebke, président de la République fédérale, à la construction de camps de concentration pendant l'ère nazie. Ces documents — il s'agit de photocopies et de plans de construction — ont été exposés vendredi matin dans un cabaret de la capitale bavaroise. Après l'intervention de la police, les deux tenanciers de l'établissement ont affirmé qu'ils avaient encore suffisamment de pièces à conviction pour monter « sept ou huit expositions ». Ils ont l'intention de porter plainte, lundi, contre cette opération de police.

● **WASHINGTON.** — Le porte-parole de la Maison-Blanche déclare vendredi soir n'avoir aucun renseignement permettant de confirmer certaines informations, selon lesquelles la Chine populaire aurait menacé Hanoi d'envoyer des troupes chinoises au Nord Vietnam si les dirigeants nord-vietnamiens décidaient de rechercher un règlement négocié du conflit.

● **BLACKPOOL.** — Le 98<sup>e</sup> congrès annuel des syndicats britanniques (TUC) a pris fin vendredi.

## La pensée de Mao et l'insuline de bœuf

Comment juger, à distance, sur communiqué de presse, la révolution « culturelle » chinoise ?

L'explication la plus commune, c'est de voir dans cette crise une poussée de stalinisme. De même que l'isolement soviétique et les luttes de clan, avant guerre, expliquaient, pour une part, purges et procès, de même la Chine claustrée ferait sa fièvre de repliement sur soi.

Mais ce qui est paradoxal, c'est de voir la Chine renier son propre patrimoine, son originalité même, ce qui dans sa culture, ne doit rien à l'Occident. Staline, lui, ressuscitait les prestiges de Pierre-le-Grand et d'Yvanle-Terrible. Paradoxal encore, parce que la Chine qui espère inspirer la révolution mondiale du tiers monde ne peut ignorer que les peuples d'Afrique ou d'Asie ou d'Amérique latine cherchent à s'accrocher à leur histoire précoloniale (même oppressive) pour ne pas perdre toute personnalité. Et d'un autre point de vue, que signifient ces cris déliants contre tout emprunt, même superficiel, à l'Occident, quand la Chine pour son progrès même doit accepter de poursuivre l'effort scientifique qui a été modelé par la tradition occidentale, quand elle démontre d'ailleurs en ce domaine d'étonnantes capacités ?

Des Etats-Unis, J.-J. Dreifuss commente un découvert biotechnique chinoise, qui, si elle est confirmée, classera ce pays dans le peloton de tête international.

## DEUX FRAGMENTS DE PROTÉINE ET DES ATOMES DE SOUFRE

La puissance de la troisième bombe atomique chinoise, essayée au cours de ce printemps, a étonné tous les commentateurs occidentaux, dans la mesure où elle témoignait d'un savoir-faire scientifique qu'on ne pensait pas

que la Chine acquerrait si rapidement, en raison de son isolement, de son faible niveau de développement technique et de la modicité de ses moyens financiers. Si les savants chinois, dans un domaine, réussissaient un tel exploit, il était prévisible que la science chinoise atteindrait rapidement un niveau international dans d'autres disciplines. En avril 1966, un article paru dans « Scientia sinica », une publication scientifique chinoise en langue anglaise, apprenait au monde occidental que des biochimistes de Shanghai et de Pékin avaient réussi la première synthèse totale de l'insuline<sup>2</sup>. Celle-ci contient deux fragments de protéine réunis par des atomes de soufre. La difficulté, jusqu'alors considérée comme insurmontable, consiste à réunir les deux fragments. Il semble que les chercheurs chinois ont réussi là où les Occidentaux ont jusqu'alors échoué, en utilisant une méthode originale par eux développée.

Lorsque ce résultat aura été confirmé ou infirmé, nous aurons une occasion de jauger si, qualitativement et non seulement quantitativement, la recherche chinoise a vraiment atteint la « classe internationale », ce qui paraît extrêmement probable.

D. P.

## Extrait de l'article de « Scientia sinica », avril 1966

La première synthèse totale d'une protéine a été réussie en l'année 1965 dans la République populaire de Chine. Nous inspirant de la pensée du président Mao Tsé-toung, nous avons réussi, sous la juste direction de notre parti, la synthèse totale de l'insuline de bœuf, démontrant ainsi la supériorité du système socialiste. Le produit de synthèse est iden-

tique à l'insuline naturelle (...)

Il y a environ quatre-vingt-dix ans, F. Engels avait prédit que lorsque la composition des protéines serait connue, les chimistes se mettraient à fabriquer les protéines de la matière vivante; depuis cette date, l'homme a cherché avec ferveur à réussir dans cette tâche difficile. Maintenant que la première synthèse d'une protéine est devenue une réalité important pas est accompli sur la longue route qui permettra un jour de synthétiser la vie à partir de composés organiques.

## L'effort scientifique chinois

Une étude de la National Science Foundation, aux Etats-Unis, démontre à quel point est gigantesque l'effort chinois dans le domaine du développement et de la recherche scientifiques. Le nombre d'institutions d'enseignement supérieur a passé de 194 (1955) à 400 (1962), le nombre d'étudiants que ces institutions accueillent de 117 000 (1949) à 820 000 (1962), le nombre des diplômés de 20 000 (1950) à 200 000 (1962-1963). En 1962, la Chine comptait 1,2 million de techniciens et 230 000 ingénieurs (12 000 et 5 000 respectivement en 1952). En 1958, on évalue le nombre de chercheurs à 32 000, dont 6 000 faisaient de la recherche pure.

En termes de dépenses de recherches, les derniers chiffres connus de la National Science Foundation remontent à 1960. Cette année-là, la Chine dépensait pour la recherche un sixième de son budget d'éducation, mais ce montant ne représentait que la moitié environ de ce que la France, la même année, dépensait pour la recherche. Il est probable que la Chine a comblé en six ans une grande partie de son retard.

## Belgique et Congo

Avec soulagement ou avec dépit, les informateurs annoncent que les relations belgo-congolaises « reviennent au beau fixe ». Acceptons-en l'augure. Ceux d'entre nous qui sont en contact avec Kinshasa-Léopoldville — avec les Congolais et les Belges chargés de responsabilités — savent que l'on a exagéré les difficultés et que maintenant on les minimise un peu vite.

Mais la situation s'améliore et de ce qui s'est passé, il y a lieu de tirer la leçon — la moralité si l'on veut.

\*\*\*

Qui n'a gémi sur le sort des sous-développés ?

Chez nous spécialement. Nos milieux bien-pensants ont plus de générosité qu'on ne croit. Les bonnes âmes n'y sont pas rares. La faim, les maladies, l'analphabétisme, tout les émeut.

Il est naturel que le Congo soit l'objet de leur prédilection. Treize millions de Noirs sont là-bas, sauf exception, plus malheureux que jamais. Par leur faute, cela va sans dire... Ils n'étaient pas mûrs, Monsieur, pour l'indépendance. Pas assez habiles, pas assez instruits. Pas assez conscients de ce qu'ils nous doivent, nous qui étions là pour les instruire.

Bref, ils paient leurs erreurs. Mais il faut, malgré tout, les aider. L'assistance technique maintient les liens,

sauvegarde les intérêts et procure bonne conscience.

Sur tout cela, sur la grande misère du tiers monde, sur les devoirs humanitaires, les discours que l'on tient et les articles dont on remplit les revues sont à vous arracher des larmes.

\*\*\*

Bon ! Mais voici qu'au Congo un curieux personnage, ayant pris le pouvoir, semble vouloir gouverner tout autrement que son prédécesseur. Il va jusqu'à mettre en question la puissance tutélaire des grandes sociétés, ou ce qu'il en subsiste.

Alors tout change. Tant pis pour les centaines de Belges de l'assistance technique qui ne sont pas au Congo uniquement pour faire de l'argent.

Ils y sont restés ou ils y sont allés parce qu'ils aiment ce pays, splendide et redoutable ; parce que beaucoup d'entre eux ont pour les Noirs une amitié sincère ; qui sait, parce qu'après tout quelques-uns ont le sentiment d'une mission à remplir.

Médecins, hygiénistes, administratifs de toute catégorie, enseignants du primaire et du secondaire, il en est dans le nombre qui donnent à l'assistance technique une signification littéraire.

Ce qui s'est passé depuis un mois est édifiant. Maintenant que l'affaire des enseignants est réglée, il est sans inconvénient d'en parler.

## NOUVELLES SUISSES

## Cela s'est passé dans notre pays

**GENÈVE :** Plainte après une agression. — On apprend qu'une plainte a été déposée contre inconnus par un homme qui, il y a quelques jours, se promenant en ville en compagnie de sa femme et d'autres parentes, a été l'objet de même que les personnes qui l'accompagnaient, d'une agression de la part de cinq individus. L'homme a subi diverses blessures dont une fracture de la mâchoire.

**GENÈVE :** Un cycliste tué. — Vendredi après midi, à la route de Jussy, M. Jules Abbet, 44 ans, demeurant à Thonex, circulait à bicyclette, quand pour des raisons encore inexpliquées, il a été victime d'un accident. Violentement projeté sur la chaussée, le malheureux est décédé des suites de ses blessures en arrivant à la policlinique.

**ROLLE :** Le feu dévaste un chantier naval. — Vendredi, vers 20 h. 35, un incendie s'est déclaré au chantier naval Oester, à la promenade John Verney, à Rolle. Tous les locaux, ateliers de peinture et de réparations ont été la proie des flammes, ainsi que quelques voitures stationnées sous un hangar. Le feu s'est propagé à l'immeuble de M<sup>me</sup> Louise Delapierre.

## Berne: Augmentation des rentes de l'AVS et AI

La Commission du Conseil national chargée d'examiner un projet de loi relatif à une augmentation des rentes de l'AVS et de l'AI a siégé à Genève, le 8 septembre, sous la présidence de H.-P. Tschudi, conseiller fédéral. Elle a décidé à l'unanimité d'entrer en matière. Lors de l'examen

Voilà donc des homes dont la présence au Congo est indispensable ; une école, là-bas, c'est une chance d'humanité. Les peuples illettrés sont des peuples sans espoir. Ces enseignants veulent leurs postes. Et pendant des semaines, leur retour est tenu en suspens.

Par souci de leur sécurité ? Le gouvernement avait reçu des assurances formelles, « auxquelles je crois », devait dire M. Harmel à la commission de la Chambre belge, jeudi dernier.

Non : jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, leur départ a été bloqué par la volonté des groupes d'intérêts qui ne voient dans l'assistance technique qu'une monnaie d'échange pour leurs règlements de compte avec le Congo.

A Kinshasa, le général Mobutu se contentait de dire : « Ils savent que s'ils reviennent, ils seront bien accueillis. Sinon, nous tâcherons de les remplacer ».

Beau spectacle ! Il est pénible, quand on est odieux, d'être ridicule par-dessus le marché.

Nos bien-pensants ne sentent pas cela. Ils sont aveuglés par leurs intérêts et comme blindés d'hypocrisie. Il s'agit bien d'aide humanitaire quand les valeurs coloniales continuent d'être en baisse !...

Car c'est là le baromètre des relations belgo-congolaises.

VICTOR LAROCK.

Le « Peuple de Bruxelles ».

**ORNY :** Le passager d'une voiture grièvement blessé. — Vendredi, vers 7 h. 55, un accident de la circulation s'est produit sur la route la Sarraz-Orbe, sur le pont du Nozon, à Orny.

Dans un brusque tournant, une automobile vaudoise, conduite par M. Oscar Pathé, 34 ans, de l'Abergement, qui se dirigeait vers La Sarraz, a été tamponnée violemment par une autre automobile vaudoise, laquelle arrivait en sens inverse. Elle était pilotée par un habitant de La Sarraz, M. André Baux, passager de la voiture Pathé, grièvement blessé, a été transporté à l'Hôpital de Saint-Loup. Les véhicules sont hors d'usage.

des articles, elle a repoussé à une forte majorité des propositions tendant à fixer des taux d'augmentation fixes et à donner effet rétroactif au projet de loi ; elle s'est en revanche prononcée à l'unanimité en faveur d'une augmentation des rentes de 10 % dès le 1<sup>er</sup> janvier 1967, comme le propose le Conseil fédéral.